la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE

25 année — No 409 — Nouvelle série no 108 — AOUT-SEPTEMBRE 1956 — Prix : 100 fr.

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire (mensuelle)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES
Six mois .... 600 fr.
Un an .... 1.000 fr.

EXTERIEUR
Six mois .... 700 fr.
Un an .... 1.200 fr.

Le numéro : 100 francs.

ADRESSER LA CORRESPONDANCE concernant la Rédaction et l'Administration à la **Révolution prolétarienne** 14, rue de Tracy — PARIS (2e) Téléphone : CENtral 17-08

PERMANENCE
Tous les soirs, de 18 à 19 heures
le samedi, de 17 à 19 heures

UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS notre compte chèques postaux **Révolution prolétarienne 734-99 Paris**

Sommaire du N° 108 - Aout-Septembre 1956

LES FAITS DU MOIS

DIMANCHE 1er JUILLET. — Clôture du congrès **socialiste de Lille.**
En **Algérie**, attentat à la grenade au casino de Constantine : 3 morts, 33 blessés.
Aux **Etats-Unis**, grève de 650.000 ouvriers métallurgistes.

LUNDI 2. — Expulsion de plusieurs Français et Européens de Tlemcen soupçonnés « d'intelligences » avec les milieux rebelles **d'Algérie.**
Menace de scission au sein de **l'Union Nationale des Etudiants de France** à propos de l'affaire algérienne.

MARDI 3. — **Les Etats-Unis** reconnaissent la souveraineté du gouvernement des Philippines sur les bases américaines.
Le comité exécutif de la **C.I.S.L.** admet **l'U.G.T. Algérienne** comme membre affilié.
Conférence des ministres du **Commonwealth** britannique.
Exclusion de M. Imre Nagy du parti des travailleurs **hongrois.**

MERCREDI 4. — Reprise à Paris des négociations **franco-tunisiennes.**

JEUDI 5. — Ordre de grève générale des organisations syndicales agricoles **italiennes.**

VENDREDI 6. — Le gouvernement américain signifie au gouvernement égyptien que les fonds prévus pour la construction du barrage **d'Assouan** ont été versés au Trésor.
Les mouvements nationalistes **algériens** lancent un ordre de grève générale de solidarité : 70 à 80 % des travailleurs nord-africains s'y associent dans la région parisienne. A Alger, la participation atteint 90 %.

SAMEDI 7. — Vote par le **Bundestag allemand** du service militaire obligatoire.
Communiqué commun des centrale ssyndicales **tunisienne, marocaine** et de l'Union Générale des Travailleurs **Algériens.**

LUNDI 9. — Au **Maroc**, le cabinet impérial annonce l'intégration de l'armée de libération dans les forces royales.

JEUDI 12. — Par 332 voix contre 181 et 70 abstentions, **l'Assemblée nationale** vote la confiance au gouvernement pour la création de l'Euratom.

VENDREDI 13. — Réception à **Belgrade** du colonel Nasser, président de la République égyptienne.
Fin du congrès du parti **social démocrate allemand.**

SAMEDI 14. — Suspension des négociations **franco-tunisiennes** à la suite d'un vote du Sénat et de déclaration gouvernementale défavorable aux Tunisiens.
A Rouen, congrès de la Ligue des **Droits de l'Homme.**

MARDI 17. — Congrès du Syndicat **National des Instituteurs** à Grenoble.

MERCREDI 18. — Ouverture au Havre du congrès du parti **communiste français.**
Conclusion d'un accord commercial entre **Israël** et **l'U.R.S.S.**
Rakosi, secrétaire général du parti des travailleurs **hongrois**, donne sa démission.

JEUDI 19. — Elections en **Côte de l'Or** : le parti gouvernemental remporte la majorité absolue.
Fin des entretiens **Tito-Nasser-Nehru.**

SAMEDI 21. — A **l'O.N.U.**, le Conseil de Sécurité recommande l'admission du Maroc.
dans les faubourgs **d'Alger.**

MARDI 24. — Grève de 24 heures de 200.000 cheminots **italiens.**
En Angleterre, grève des ouvriers de la **British Corporation.**

JEUDI 26. — Le colonel Nasser annonce la nationalisation du canal de Suez par **l'Egypte.**

VENDREDI 27. — Profonde agitation dans les chancelleries occidentales à la suite de la décision du **colonel Nasser.**

SAMEDI 28. — Attentat et sabotages dans **l'Algérois** et le **Constantinois.**
Tito rencontre à Corfou le premier **ministre grec.**
Des troubles graves auraient éclaté en **Bulgarie.** 200 morts.

LUNDI 30. — A Londres, réunion des Trois : **Grande-Bretagne, France** et **Etats-Unis.**
Une centaine de rebelles tués dans le **Constantinois.**

JEUDI 2 AOUT. — Les Trois proposent l'internationalisation du **canal de Suez.**
Préparatifs militaires de la **France** et de **l'Angleterre.**
Grève de l'industrie automobile en **Grande-Bretagne.**

SAMEDI 4. — Les **Etats-Unis** autorisent leurs bateaux à payer les **droits** à Suez.
Procès du colonel Nasser à **l'Assemblée nationale.**
Réforme moderniste de la justice **tunisienne.**

LUNDI 6. — Fin de la grève des **aciéries américaines.**

MERCREDI 8. — **L'Inde** participera à la conférence de Londres sur Suez.

(Suite page 3 couverture.)

CYNISME OU INCONSCIENCE ?

Rarement l'impudence des gouvernements, de leur presse et de leur radio n'a été poussée aussi loin qu'elle le fut en France, en Angleterre et en Amérique, au cours de ces dernières semaines à propos de Suez ; si bien que l'on en arrive à se demander si c'est du cynisme, ou bien, simplement, de l'inconscience !

Comment !

Voici un Etat, l'Etat égyptien, qui, dans la plénitude de ses droits, nationalise une société égyptienne « régie par les lois et usages du pays » (1), exploitant en Egypte, en vertu d'une concession octroyée par l'Egypte, et... cet acte ultra-légal est qualifié par Pineau, Eden et consorts de « coup de force ».

Il est qualifié de « coup de force » par ceux-là mêmes qui ont fait exactement la même chose il y a dix ans, et sur une échelle beaucoup plus vaste !

Si la nationalisation de la compagnie du canal de Suez est un « coup de force », alors « coups de force » aussi furent les nationalisations des charbonnages, du gaz, de l'électricité, des assurances, des banques, en France ; celles des charbonnages et des chemins de fer en Angleterre. Il faut donc que MM. Mollet et Eden s'empressent de revenir sur ces coups de force en dénationalisant toutes ces industries. C'est là la condition préalable pour qu'ils puissent exiger, sans témoigner d'une inconséquence qui touche à la folie, le retour de la gestion du canal entre les mains de la compagnie expropriée.

D'autant plus qu'on ne peut même pas s'abriter derrière le prétexte d'une indemnisation insuffisante, puisque non seulement il s'agit d'une expropriation *avec indemnité*, mais que ce sont les actionnaires eux-mêmes qui ont fixé la valeur de l'indemnité ; l'Etat égyptien s'est, en effet, engagé, rappelons-le, à payer une indemnité égale au montant de la valeur des actions de la compagnie au cours pratiqué la veille du décret de nationalisation, c'est-à-dire à la valeur que les actionnaires eux-mêmes estimaient être celle de leurs avoirs.

On a vu cependant plus fort encore !

Dans la déclaration par laquelle Angleterre, France et Etats-Unis annonçaient leur résolution de convoquer une conférence à Londres, il était déclaré sans rire que la menace faite par le gouvernement égyptien de réquisitionner les membres du personnel, qui ne demeureraient pas à leur poste, constituait une « violation d'un droit de l'homme fondamental ».

C'est bien là, certes, notre avis. Obliger un homme, quel qu'il soit, à travailler sous menace de prison est la violation d'un droit de l'homme fondamental.

Mais quand on voit cela signé par le représentant de la France et par celui des Etats-Unis, on croit rêver ! Et l'on est amené à se demander, ici encore, si le cynisme poussé à tel point n'est pas de l'inconscience !

M. Pineau, signataire de cette déclaration, ignorerait-il donc que depuis un quart de siècle le droit de réquisitionner la main-d'œuvre que le gouvernement juge nécessaire, pour un travail qu'il estime d'utilité publique, a pris place dans notre Code, et que le travailleur qui refuse d'obtempérer à cet ordre de réquisition est passible de prison, tout comme les employés du canal en Egypte ?

Et M. Pineau serait-il à ce point ignorant de ce qui se passe au sein des autres départements ministériels pour ne point savoir que ce droit de réquisition, violation « d'un droit fondamental de l'homme », a été appliqué, il y a à peine quelques mois, par le gouvernement même dont il fait partie, aux techniciens de la radio ?

Et M. Dulles ? — Ignorerait-il la loi Taft-Hartley ? Ignorerait-il que cette loi permet à l'Exécutif américain de demander aux tribunaux de prononcer une « injonction » qui oblige les ouvriers à demeurer à leur travail, sous peine de sanctions judiciaires ?

Ainsi, pour ces Messieurs, selon que la même mesure est prise en Egypte, ou bien en France ou aux Etats-Unis, c'est une violation intolérable d'un « droit de l'homme fondamental », ou, au contraire, un droit sacré de l'Etat !

Encore une fois, lorsque la fumisterie atteint de telles proportions, ça devient de la folie... ou du gâtisme.

Et comme les gâteux se complaisent dans leur gâtisme, nos « hommes d'Etat » font preuve de la même inconscience lorsque, abandonnant le terrain juridique, ils abordent le terrain politique.

Il faut, disent-ils, assurer la liberté et la sécurité du transit dans le canal. Mais qui donc menace cette liberté et cette sécurité ?

Voici plus de 80 ans que le canal de Suez est ouvert, plus de 80 ans qu'il n'a cessé d'être situé en Egypte, donc soumis à l'autorité de l'Etat égyptien, et pendant ces 80 ans, jamais l'Egypte n'a interdit à aucun bateau de traverser le canal, sauf, bien entendu, ceux des Etats (comme Israël) avec lesquels elle se trouvait en guerre, car l'on ne saurait, évidemment, demander à un Etat en guerre d'autoriser le passage à travers son territoire d'hommes ou de marchandises destinés à l'ennemi.

Par contre, la liberté de passage dans le canal de Suez a cependant été violée, mais ça a été par l'Angleterre ! Lorsqu'en 1882, celle-ci entreprit de débarquer ses troupes en Egypte, le général anglais Wolseley, passant outre aux protestations de Lesseps, ferma le canal à tous navires autres que britanniques durant tout le temps que mit sa flotte (à laquelle la Compagnie avait refusé des pilotes) à traverser le canal (2).

D'autre part, il y a aussi une autre grande voie maritime d'importance internationale sur laquelle la liberté de passage n'a pas été respectée, bien que l'Etat qui en assurait la gestion était alors en paix avec tout le monde : c'est le canal de Panama. Et la Puissance qui y refusa la liberté de passage n'était autre que les Etats-Unis. En juillet 41 l'Amérique était en paix, en paix notamment avec le Japon. Elle n'en interdit pas moins à partir de cette date le passage du canal de Panama aux navires japonais (3), décision

(1) Expressions employées dans l'acte de concession lui-même (février 1866).

(2) C'est pour empêcher le retour d'une pareille fermeture que fut conclue cette fameuse convention de 1888 dont on nous rebat les oreilles convention qui après avoir été repoussée par l'Angleterre ne fut finalement signée par elle qu'à son corps défendant ; elle aurait, en effet, voulu rester maitresse d'ouvrir ou de fermer le canal à son gré, ce qui lui était facile puisque ses troupes occupaient alors l'Egypte. La convention de 88 n'était point une précaution contre l'Egypte, mais contre l'Angleterre.

(3) Sous prétexte de réparations effectuées dans le canal, mais tous les navires d'autres nationalités y passaient ! (Voir « R.P. » de décembre 48).

qui faisait partie de toute cette série de provocations par laquelle Roosevelt espérait bien forcer le Japon à entrer en guerre.

Par conséquent, alors que les seuls exemples de violation de la liberté de passage dans un grand canal maritime à l'égard de Puissances avec lesquelles on n'est pas en guerre furent le fait de l'Angleterre et de l'Amérique, c'est à elles qu'on prétend qu'il faut s'adresser pour assurer maintenant la liberté du canal de Suez, et non à l'Egypte, qui n'a jamais été coupable de semblables violations !

Ici aussi, est-ce du cynisme ou de l'inconscience ? Mais, ce n'est pas tout ! Nos grands ministres socialistes, nos Pineau et nos Mollet, ces profonds penseurs qui voient loin et entendent faire de la « grande politique », prétendent dans l'affaire de Suez, non seulement assurer la liberté du canal, mais également combattre le « pan-arabisme ».

Quand le mot « pan » est lâché, ça veut tout dire ! « Pan », c'est le diable ! Pan-slavisme, pan-germanisme hier, pan-arabisme ou pan-islamisme aujourd'hui ! Pas besoin d'autres explications, ni d'autres justifications ! Du moment qu'on dit « pan », c'est qu'il faut foncer !

Eh bien ! moi, je veux bien ! Mais à une condition, c'est que l'on ne pratique pas soi-même le « panisme ».C'est qu'on ne hurle point contre le pan-arabisme, alors que l'on pratique soi-même le pan-europisme.

Car qu'est-ce donc que l'Europe, que l'on veut faire, si ce n'est la réunion en un Etat ou en une fédération d'Etats de tous les Etats d'Europe, tout comme le pan-arabisme serait la réunion en un seul Etat ou en une fédération d'Etats de tous les Etats arabes ?

Je dis « serait », car il n'en est pour le moment pas encore question ; le pan-arabisme est bien moins avancé que le pan-europisme. Dans la brochure dont Mollet a fait tout un plat, qui est intitulée « Philosophie d'une révolution » et dont l'auteur n'est point Nacer, comme le prétend Mollet (qui n'en est pas à un faux près), mais un de ses anciens amis, l'officier de chars Mohieddine, ainsi que l'a révélé le *Canard Enchaîné* et qu'il m'a été confirmé par ailleurs, il est dit simplement ceci : que les Etats arabes ayant une même communauté de culture et ayant à redouter un même danger, le colonialisme, seront amenés à constituer un mouvement commun dans lequel l'Egypte, en vertu de sa situation géographique et pour d'autres raisons, sera amenée à jouer un grand rôle. « Ce rôle de l'Egypte, dit Mohieddine, consiste à coordonner les facteurs qui mettent en mouvement les forces immenses et latentes que nous possédons pour ériger une puissance capable de redresser notre zone (la zone arabe) et lui mettre entre les mains le rôle positif et réel qui lui incombe dans l'humanité de demain » (4). C'est tout !

En tout cas, même s'il s'agissait de faire l' « Arabie », pourquoi cela serait-il abominable, alors qu'on cherche soi-même à faire l' « Europe », une pan-Europe qui comprendrait beaucoup plus d'hommes et représenterait infiniment plus de puissance et donc de danger que tout ce qui pourrait entrer dans une Arabie unifiée ? Il faut proscrire l'Europe, ou bien admettre le droit des Arabes à constituer l'Arabie.

Ainsi qu'on le voit, il n'est donc pas une seule des raisons que donnent les Occidentaux, pour s'emparer de Suez, qui ne se retourne contre eux-mêmes.

(4) Texte de l'**Express.**

Il y a cependant un motif à leur action, mais ce motif c'est purement et simplement leur *intérêt*. « Le canal de Suez nous est utile, donc emparons-nous en ! »

C'est le motif, en vertu duquel, depuis près de cinq cents ans, l'Europe prétend justifier toutes ses conquêtes coloniales.

« L'or et l'argent me sont utiles, votre pays renferme de l'or et de l'argent, donc je m'en empare. — Je mange du poivre, votre pays étant producteur d'épices, je m'en empare. — Votre territoire est limitrophe d'une de mes possessions, il est utile à la « sécurité » de celle-ci, donc je m'en empare. — Je suis mal dans les pays où je vis depuis des siècles, j'y suis persécuté, je préférerais vivre en maître dans votre pays, donc je vous en chasse et je m'en empare. — Il m'est utile de faire passer mes navires par un canal de votre pays en ne payant qu'un prix de passage inférieur au service qui m'est rendu, donc, ou c'est moi qui fixerais les tarifs, ou je m'empare de votre canal. »

Tous actes de piraterie qui n'ont d'autre justification que l'intérêt du pirate.

Eh bien, soit ! Vous êtes des pirates, continuez à vous conduire en pirates ! Mais alors, de grâce, épargnez-nous votre hypocrisie, cessez de vous présenter comme des hommes d' « ordre » et des « civilisés » !

EN TOUT CAS, PRODIGIEUSE CONNERIE !

Seulement, il y a un *seulement !*
Vous avez, en effet, oublié une chose, Messieurs ! C'est que l'Occident n'est plus seul. C'est qu'à son Orient s'est levé une grande Puissance, une Puissance qui vous dispute à la fois l'hégémonie du monde et la nature de la civilisation qui est à lui donner. Et que, dans cette lutte à mort d'où résultera, si vous êtes vaincus, la disparition de toutes vos valeurs (car, malgré votre colonialisme et votre capitalisme, vous avez tout de même produit certaines valeurs, quand ce ne serait que l'anti-colonialisme et l'anti-capitalisme), aucune carte, si vous voulez être vainqueurs, ne doit être négligée.

Or par votre comportement à l'égard de l'Egypte, vous venez non seulement d'abandonner une carte maîtresse, mais de la remettre purement et simplement entre les mains de l'adversaire, lui donnant ainsi, dès le début, dans une partie capitale, partie gagnée.

Avec votre comportement dans l'affaire de Suez, vous vous êtes aliéné, en effet, définitivement, tous les peuples libres d'Asie. Vous vous êtes fait des ennemis mortels de tous les habitants de ce Proche-Orient dont l'importance géographique a toujours été considérable puisqu'il est le point de passage entre l'Asie et l'Europe et dont l'importance économique n'est pas moindre, maintenant qu'on y a découvert les plus importantes réserves de pétrole du monde, cependant que, du même coup, vous avez perdu tout espoir d'attacher au camp de l'Occident ces fourmilières humaines du moyen et de l'extrême-Orient dont les craintes à l'égard de leurs anciens maîtres ont été plus que ravivées.

Dès que la Russie, inaugurant sa nouvelle politique de « coexistence » et de bon voisinage, fit ses offres de service à ces pays, vous aviez pourtant bien senti le danger. Le danger que la Russie ne réunisse à son cortège tous ces peuples qui pendant des siècles ont déjà eu tant à souffrir de vous. Aussi, certains des plus intelligents d'entre vous proposèrent-ils de rivaliser de généro-

sité pécuniaire avec la grande Puissance de l'Est, tandis que d'autres, comme Gaitskell, le leader travailliste, pressaient leur gouvernement d'éviter dans leur politique orientale toute « teinte d'impérialisme ».

Mais, après avoir offert des fonds pour la construction du barrage d'Assouan et que ces offres aient été acceptées, Dulles et Eden les refusaient brutalement et de la manière la plus offensante pour l'Egypte, cependant que Gaitskell, reniant son discours de la veille, la nationalisation de Suez s'étant produite entre temps, approuvait Eden d'avoir gelé les avoirs égyptiens et de se préparer à la guerre, donnant ainsi sa caution à une agression impérialiste caractérisée ! (5)

Comment voulez-vous après cela qu'Egypte et Asie puissent conserver encore le moindre espoir et la moindre confiance en qui que ce soit d'entre vous ? Comment pouvez-vous espérer qu'elles se contentent de rester même seulement neutres, qu'elles ne rejoignent pas d'une manière ou d'une autre le camp de Moscou ?

Car, naturellement, en ce moment crucial, la Russie n'est point restée inactive ; elle a profité à fond de vos fautes. Elle a jeté tout le poids de sa force du côté de l'Egypte, de sorte que celle-ci, ainsi que tous les autres pays arabes, et ainsi que l'Inde, et ainsi que l'Indonésie, sont fondés à croire, et à juste titre, que sans la crainte d'une intervention militaire russe, la flotte britannique serait déjà devant Port-Saïd et Alexandrie (6).

La Russie, rempart des pays d'Orient contre le colonialisme, défenseur de l'indépendance des peuples d'Asie, voilà la réalité qu'a créée de toutes pièces l'imbécillité des Eden, des Pineau-Mollet et des Dulles ! Réalité dont quelque cinq cent millions d'hommes, au moins, ont maintenant pleinement conscience.

Vraiment, Messieurs, vous avez fait du beau travail ! L'ombre de Staline vous en est reconnaissante !

Donc, renforcement considérable du camp de l'Est. Mais aussi, en même temps, affaiblissement, au moins aussi considérable, du camp de l'Ouest.

Bien que, pour le moins aussi important, cela est moins évident et réclame quelques explications.

Qu'il s'agisse de guerre froide, de guerre non déclarée, ou de guerre chaude, l'Occidental, et tout particulièrement le Français, n'est plus disposé à se battre pour la gloire, ni même pour le profit, car il sait trop maintenant que gloire et profit vont surtout à ceux qui n'ont point supporté le poids de la bataille.

Cependant, l'Occidental peut, peut-être encore, se battre pour une idée, pour l'une de ces idées-forces, comme disait Fouillée, qui vous obligent, presque involontairement, à agir. Or la seule Idée qui puisse être chez nous, aujourd'hui, une Idée-Force, qui soit susceptible d'enflammer suffisamment nos peuples pour leur faire accepter des risques, est précisément celle qui consiste à vouloir mettre fin au régime traditionnel de piraterie par l'établissement d'un Ordre international, c'est-à-dire par l'institution d'un véritable Droit international fondé sur le respect du droit de tous les peuples, ce qui mettrait fin aux guerres.

C'est pour cet Ordre international que le peuple français s'est battu sur la Marne et à Verdun, pensant qu'il pourrait résulter de l'écrasement du militarisme allemand. Et c'est seulement pour lui qu'il serait peut-être encore capable de se battre s'il était sûr que ceux contre lesquels il se bat sont un empêchement à l'institution de cet Ordre, tandis que ceux avec qui il se bat l'établiront.

Or c'est précisément cette croyance que l'on vient de rendre impossible pour un long temps. Comment veut-on qu'après le coup de force ou la tentative de coup de force de l'Occident contre l'Egypte, quiconque de bon sens puisse croire encore que l'Occident c'est le Droit et la Justice ? Comment veut-on, si fondamentalement vrai que ce soit, que l'on puisse continuer à penser que la Russie, c'est la Force et l'Injustice, lorsqu'on la voit, dans cette affaire, être du côté du Droit ?

Oh oui ! je sais bien, Messieurs les gouvernants, que vous ne vous rendez pas compte de cet état d'âme. Disposant, en fait, du monopole de l'information et de la propagande, vous peuplez l'air de mensonges, et l'écho ne vous renvoie que vos propres mensonges. Mais apprenez à distinguer les actes des paroles ! Les paroles sont ce qu'il y a de plus superficiel dans l'homme, il est donc facile par des moyens superficiels de les amener à être ce que l'on veut qu'elles soient. Les actions, en revanche, obéissent à des motifs plus profonds ; c'est le subconscient qui les commande. Or sur ce dernier votre propagande est sans effet ; ce sont vos actes, c'est la signification réelle de vos actes et non votre verbiage qui pénètrent dans le subconscient, et ce sont eux seuls, par suite, qui décident du comportement des individus.

Il n'est pas un Français qui ne sente, dans son for intérieur, même s'il dit le contraire, que dans l'affaire de Suez, comme dans celle d'Algérie, vous vous conduisez en forbans ; aussi, le jour où il lui faudra prendre des décisions qui engageront sa personne, il ne se sentira point lié par des ordres de forbans ; il ne marchera pas, il chantera « la quille », et, en fait des soldats de l'an II ou de ceux de la Marne, vous aurez tout juste les fuyards de 40. Entrer en guerre contre la Russie pour Suez serait aussi catastrophique qu'il le fut d'entrer en guerre contre Hitler pour Dantzig.

Voilà le plus grand danger ! Le divorce grandissant entre les principes dont vous vous parez et la manière dont vous agissez conduit inévitablement à la démoralisation de vos peuples. A la démoralisation de l'Occident !

En démoralisant l'Occident, en faisant une dérision des idées et des principes au nom desquels vous l'invitez à combattre, vous lui enlevez toute raison de se battre, et vous donnez, par là aussi, dès maintenant, partie gagnée au despotisme moscovite.

Robert LOUZON.

N.D.L.R. — Les journaux annoncent que par une lettre du 9 septembre à M. Menzies, le président Nasser rejette les propositions des Dix-huit et réaffirme la politique de son gouvernement :

— Assurer la liberté de passage sans discrimination par le canal de Suez ;

— Développer le canal de Suez de façon à le rendre propre aux besoins futurs de la navigation ;

— Etablir des taux et des droits justes et équitables ;

— Assurer l'efficacité technique du canal de Suez.

---

(5) Le fait que, craignant les dangers d'une intervention, le parti travailliste a quelque peu rétrogradé depuis ne change rien à la chose. Seul, en Angleterre, fidèle à la mémoire de Bright, le **Manchester Guardian** a eu une attitude correcte.

(6) J'écris ceci, le 31 août. Il se peut que lorsque ces lignes paraîtront, Eden ait commis l'irréparable. Alors, malheur à nous !

Parmi nos LETTRES

Du camarade **Franc**, instituteur de la Loire :

Il faut bien aussi vous écrire pour vous dire son accord, quand tant d'autres vous manifestent leur hostilité. Je conçois qu'on ne partage pas vos vues, nos vues sur tel ou tel problème, mais qu'on quitte la R.P. parce qu'on n'est pas d'accord sur chaque virgule, voilà qui témoigne d'un esprit curieux. Mon pauvre Louzon, tu dois rigoler franchement et je te comprends. Moi qui te connais un peu, t'ai vu, j'entends ton rire d'ici. Tu étais Américain, tu deviens un farouche partisan de l'Eglise ! Louzon défenseur des curés, du catholicisme, du capitalisme ! Voile-toi la face ô R.P. ! où te voilà tombée ?... Est-il possible que les gens aient l'esprit aussi étroit ?...

Rassurez-vous, ceux de la R.P., le bon sens a encore droit de cité. Je pense comme vous et des milliers de non-intellectuels pensent comme vous que quelque chose change dans l'Eglise qui mérite toute notre attention, si nous ne voulons pas justement être anéantis par elle. A force d'abandonner aux autres les idées révolutionnaires essentielles, la lutte de classe et l'audace, nous finirons par être à la traîne irréductiblement et nous aurons beau crier « à bas l'Eglise ! » de toutes nos forces et sur tous les tons, nous aurons bonne mine.

La politique de l'autruche mène à des catastrophes. Les forts n'ont besoin que de voir clair et de marcher, même à contre-courant. Surtout à contre-courant. N'est intellectuel que celui qui accepte des pensées autres que la sienne, les pèse, les discute, les accepte ou les rejette, mais à la lumière de la raison, à la lumière surtout des faits. Les hommes libres, les véritables libres-penseurs, partent de l'expérience plutôt que d'affirmations gratuites et de dénégations improductives.

Hélas ! notre époque est celle du conformisme le plus étroit, du fascisme larvé le plus étendu, et trop de « libres-penseurs » et trop de « révolutionnaires » ne sont que des croyants d'un autre genre assoiffés d'autres dogmes, aspirant à la quiétude d'une nouvelle religion et à la facilité d'une construction de l'esprit qui efface les réalités et la puissance de la vie. Les mythes sont toujours bien vivaces et c'est le mérite de la R.P., de Louzon, du Cercle Zimmerwald d'aller contre, même si parfois les idées émises sont discutables et surtout si parfois ces idées « crispent », « hérissent », ou détruisent la mollesse des conceptions acquises.

***

Du camarade **Pocthier**, instituteur du Doubs :

Je tiens à vous assurer de toute ma sympathie et de toute mon approbation pour votre attitude si courageuse et si nette dans l'affaire algérienne. C'est pour moi un puissant réconfort que de lire chaque mois les « notes d'économie et de politique » : j'y puise quantité de renseignements intéressants et surtout une raison d'espoir.

C'est pourquoi je suis vraiment stupéfait de l'attitude de camarades comme Dumas, Nenert ou Salençon. Il est triste surtout de constater que ces camarades se croient obligés de rompre avec la R. P. pour la seule raison qu'ils sont en désaccord avec vous dans l'affaire algérienne. Hagnauer a parfaitement raison d'écrire : « L'abonnement à la R. P. prouve simplement que l'on est capable de supporter l'expression d'un non-conformisme qui cependant se conforme à une tendance morale : celle de défendre par la parole et la plume ceux qui n'ont pas les moyens matériels de se défendre contre une puissance oppressive ». L'ami Lorulot a écrit dans le même sens, dans « l'Idée Libre », un très bel article : « Dois-je briser ma plume ».

Dans le même ordre d'idées, je trouve tout à fait... suave d'accuser l'ami Louzon de faire l'apologie de l'Eglise catholique. Il y a longtemps que je pense, comme Louzon, qu'une Eglise se disant évoluée (et le manifestant dans certains faits notoires) sera beaucoup plus dangereuse qu'une Eglise se cantonnant dans les anciens principes. En tant que libre-penseur, j'approuve absolument Louzon quand il écrit : « Le jour où ce ne seraient plus des libres-penseurs que l'on verrait à la tête de toutes les grandes causes, la libre-pensée serait bientôt réduite à disparaître. Etc. » Il est malheureusement évident que, dans leur grosse majorité, libres-penseurs, rationalistes, francs-maçons, etc. (le terme « libre-penseur » étant pris dans son sens le plus large) *d'aujourd'hui ne « réalisent » nullement cette évidence dont parle Louzon et, par là, font inconsciemment le jeu de l'Eglise. Par contre, je suis persuadé que les dirigeants de la « Libre Pensée » proprement dite ne sont pas colonialistes.*

Les libres-penseurs anticolonialistes (dont je suis) ne peuvent récuser l'aide que leur apportent « Esprit », « Témoignage Chrétien », ainsi que des hommes comme *Marrou, Domenach, Barrat. Ils peuvent seulement regretter (comme Louzon) que ceux qui devraient être à la pointe du combat se soient laissé « souffler » leur place (mais encore une fois ce n'est pas le cas d'un Lorulot, par exemple !)*

Avant de terminer, je vais encore vous dire mon accord avec votre « Lettre ouverte à MM. Khrouchtchev et Boulganine ».

Il y a quelques années, j'avais écrit à Louzon et à Hagnauer pour les mettre en garde contre un anticommunisme (et un pro-américanisme) systématique. Je ne puis maintenant que reconnaître la justesse de leur position actuelle.

***

LETTRE OUVERTE
au camarade Bothereau

Secrétaire Général
de la C.G.T. Force Ouvrière

Nous avons donné connaissance aux responsables des syndicats du communiqué de la Commission exécutive du 27 juillet 1956.

Voici l'opinion générale, qui est aussi la nôtre.

Les salariés de base, tant du secteur privé que public, ont actuellement des salaires qui ne leur permettent pas de vivre décemment et ne leur donnent pas la possibilité d'entretenir leur femme, qui est obligée d'aller travailler ; ils estiment que le communiqué de la Commission exécutive n'est que du bla-bla-bla à l'eau de rose *et qu'il faudra des positions et des luttes autrement plus directes pour faire comprendre à la bourgeoisie et au gouvernement le mécontentement des salariés.*

Personnellement, nous estimons que pour comprendre ce mécontentement, les secrétaires confédéraux devraient être mis au Salaire Interprofessionnel Minimum Garanti.

N'ayant pas l'intention d'ouvrir une polémique, vous êtes dispensé de répondre, il s'agit simplement d'une communication.

Nous vous prions de croire, camarade, à nos cordiales salutations.

MARTIN, secrétaire de l'Union locale F.O. de Cannes.

IVARS, des Hospitaliers.

LAINE, des P.T.T.

RISSO, du Trésor.

1906-1956

L'ACTUALITÉ DE LA CHARTE D'AMIENS

Il est difficile d'utiliser en Histoire des normes et des mesures précises, comme en mathématiques et en physique. Mais si les phénomènes ne se succèdent pas selon un ordre rigoureux, si les courbes des évolutions économiques, sociales et politiques ne présentent jamais un parallélisme parfait, il suffit d'embrasser une période pour constater que la succession est orientée, sinon ordonnée — et que les variations exprimées par les courbes sont interdépendantes.

Si l'année 1906 marque un point culminant dans le mouvement ouvrier, cela ne signifie pas qu'elle date un tournant essentiel dans l'évolution générale. Mais ce n'est pas par hasard qu'elle se détache de la chronologie. La Charte d'Amiens aurait pu sans doute être rédigée et votée avant 1900 ou après 1914. Elle se perdrait aujourd'hui dans les archives des congrès ouvriers. Elle n'aurait pas acquis cette valeur permanente qui par-delà cinquante ans coupés par des catastrophes cosmiques alimente encore nos discussions actuelles.

I. — 1906 économique :

Un pays de créanciers et de rentiers dans un monde en mouvement

Dépression et reprise de 1892 à 1906

Nous possédons aujourd'hui quelques études générales sur l'Histoire économique de la France et de l'Europe qui nous permettent d'échapper à la dangereuse simplification de certains schémas « marxistes ». Entre autres : *l'Histoire économique de la France* d'Henri Sée. Celui-ci note une dépression générale de 1883 à 1896, avec un relèvement de plus en plus rapide jusqu'en 1906 et au-delà.

Hubert Heaton, dans son œuvre — plus sommaire — sur *l'Histoire économique de l'Europe*, confirme cette donnée par l'observation — banale aujourd'hui — que la montée des prix de gros est un signe de prospérité. De 1873 à 1896, tendance à la baisse, de 1896 à 1919, tendance à la hausse.

L'indice de 1896 à 1908 passe de 88 à 117 en Angleterre, de 82 à 118 en France.

Il n'est pas sans intérêt de relever dans H. Sée quelques repères de l'évolution économique de la France de 1871 à 1900.

Le commerce général passe de 9.523 millions en 1896 à 15.388 en 1909.

De 1890 à 1900, le nombre des locomotives a augmenté de plus de 2.000 — la puissance des machines industrielles a plus que doublé, alors que leur nombre n'a augmenté que d'un tiers.

Dans l'industrie cotonnière, on compte plus de 100.000 métiers mécaniques en 1900 contre 72.000 en 1889. De 1869 à 1900, la consommation de la laine a doublé. Le nombre des métiers mécaniques pour la soie passe de 4.000 à 5.000 en 1871, à 25.000 en 1884, à 30.000 en 1900.

Paul Louis, dans son *Histoire de la classe ouvrière,* nous présente un baromètre assez précis de l'activité économique, avec la somme des billets escomptés par la Banque de France de 1885 à 1913. Baromètre qu'il faut savoir lire, car il ne mesure que le volume des échanges et non l'évolution industrielle. Mais la progression — et les régressions provisoires — demeurent fort édifiantes.

De 1885 à 1891, progression de 9.250 millions à 10.018. Chute en 1892 à 8.415 (en 1882 ce fut le krach de l'Union Générale, banque d'affaires. C'est la période trouble des scandales de Panama, du boulangisme, de la crise agraire, des attentats anarchistes).

1896 marque une première reprise avec 9.924 millions. Forte hausse jusqu'à 12.247 millions en 1900. Nouvelle chute à 9.555 en 1902. Reprise d'abord bénigne : 11.085 en 1903.

Chute légère à 10.834 en 1904 — et montée en flèche de 13.980 en 1906 à 14.550 en 1910 et 20.000 en 1913.

De 1885 à 1913, le volume des échanges de marchandises a donc plus que doublé.

Résistance des vieux pays. Progression rapide des pays neufs.

L'évolution de la France garde un caractère original. En valeur absolue, les données qui précisent la progression industrielle paraissent impressionnantes. Relativement à l'essor prodigieux des « pays neufs » : Allemagne et Amérique, elles témoignent d'un ralentissement de la cadence et expliquent la démocratie conservatrice vers laquelle tend la bourgeoisie française de 1900 à 1914.

La peur du risque, déjà dénoncée par Colbert, la phobie du nouveau amputant le patrimoine familial pour le faire fructifier (J.-Richard Bloch dans « Et Cie » a fort heureusement romancé cette « traditionnelle stagnation », lors de la grande crise du textile des années 1880) restent les traits dominants de la classe des négociants et industriels. Et les petits bourgeois aventureux, s'ils rêvent de voyages, ne s'évadent que par la spéculation financière sur de lointaines et mystérieuses entreprises... (où leur épargne disparaitra parfois), à moins que la prudence n'en retienne tout ou

partie, dans les emprunts de l'Etat français... ou des Etats étrangers, le russe principalement.

De 1886 à 1891, tandis qu'en Europe et en Amérique, le libéralisme économique est déjà menacé par la tendance au monopole et les premiers essais de trusts et de cartels, les capitaux européens sont attirés par le prodigieux développement des chemins de fer aux Etats-Unis, les profits du canal du Panama, le développement économique de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de l'Argentine, la prospection d'un or problématique en Amérique du Sud.

Mais de sensationnels écroulements vont renverser la tendance dès 1892 : l'échec de Panama, la médiocrité des résultats en Amérique du Sud, la faillite des banques australiennes, la banqueroute de la grande banque Baring aux Etats-Unis.

Les plus vieux pays capitalistes : l'Angleterre et la France, résisteront plus facilement à la tourmente. La Banque d'Angleterre et la Banque de France collaborèrent pour éviter un effondrement général des cours, lors de la banqueroute Baring. Et surtout l'expansion coloniale qui s'acheva dans la première décennie du XXe siècle, le partage de l'Afrique, l'exploitation de l'Inde et de l'Indochine assuraient aux deux vieux capitalismes avec le minimum de risques le maximum de profits, et les ont associés dans une Entente cordiale qui — à travers pas mal de querelles de ménage — se révèle toujours aussi solide.

Capitaux qui voyagent

Henri Sée fournit sur l'activité bancaire d'autres précisions non moins édifiantes.

La Banque de Paris et des Pays-Bas — qui exerca sous Finaly une grande influence politique pendant l'entre-deux-guerres (au moins jusqu'à la crise de 1929) — fondée en 1872, « type de la banque d'affaires », participa surtout à l'émission d'emprunts d'Etats et de services publics étrangers : en particulier les chemins de fer d'Amérique du Sud et de Chine.

La Banque de l'Union Parisienne reprise en 1882 par la haute finance protestante finança surtout le commerce extérieur français, les entreprises de gaz et d'électricité, émit les emprunts des banques et des gouvernements étrangers.

La Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie fondée en 1901, malgré son titre, n'aurait soutenu que fort médiocrement les industries nationales.

Les grosses banques de crédit : Société Générale, Crédit Lyonnais, Comptoir d'Escompte portent leur clientèle sur les emprunts publics français et étrangers.

Le « portefeuille français » sur 120 milliards en 1914 comptait 50 milliards de valeurs étrangères.

Au début du XXe siècle, l'exportation des capitaux anglais et français devient le phénomène le plus marquant. La France particulièrement se présente en 1914 comme un pays de « créanciers ». Position apparemment favorable. Mais le « créancier » personnifie le capitalisme conservateur, donc la stabilisation, même la stagnation. Tandis que le débiteur personnifie le capital en formation, donc naturellement dynamique. L'évasion des capitaux vers les profits les plus faciles prive de ressources suffisantes certaines branches de l'activité nationale, particulièrement la construction, d'où crise endémique du logement.

Cependant, tandis que les vieilles industries s'orientent vers les monopoles privés, par la constitution de groupements de syndicats patronaux : *Comité des Forges, Comité des Houillères, Consortium textile,* de nouvelles industries : production électrique, automobile, produits chimiques, caoutchouc, se développent de plus en plus rapidement. Mais il faudra la guerre de 1914, l'endettement public, la ruine des créanciers, l'inflation pour que se produise ce que Michel Collinet appelle « *la grande mutation de l'industrie française* » de 1920 à 1930.

Jacques Bonhomme... vit encore, plus Bonhomme que Jacques

Un autre élément joue dans la conjoncture de 1896 à 1906 et 1914. C'est la situation de l'agriculture française. Sur le marché mondial, à partir de 1875, et plus lourdement de 1882 à 1892, celle-ci avait subi une très grave dépression, marquée par la baisse des prix.

Le protectionnisme — personnifié par le politicien « gambettiste », que l'on appela « Méline-Pain cher » et qu'Anatole France désignait sous le nom de Robin-Mielleux — imposa le tarif de 1892, encore aggravé par celui de 1910 qui augmenta dès sa promulgation de 80 % les droits sur les blés importés.

Aussi, depuis 1896, l'agriculture française connut-elle une nouvelle prospérité qui consolida et développa la petite propriété. Non seulement le nombre des grandes exploitations de plus de 100 hectares tomba de 33.280 en 1892 à 29.541 en 1908, mais, loin de se concentrer, la propriété se démembra encore. En 1908, près de la moitié des exploitations mesurent moins de 1 hectare. Sur 5.500.000 au total, 4.500.000 mesurent moins de 10 hectares. En 1896, sur plus de 8 millions d'agriculteurs, si l'on comptait près de 2 millions de fermiers, métayers ou journaliers, près de 1 million et demi ne possédaient aucune propriété. En 1906, cette population de salariés agricoles avait diminué de plusieurs centaines de milliers d'individus. Les migrations internes de la campagne à la ville, quoique très importantes, n'atteignirent jamais l'ampleur et la rapidité du phénomène en Angleterre et en Allemagne (sans parler de la Russie depuis 1917).

De 1846 à 1906 la population française monta de 35 millions à 39 millions d'habitants. En 1846, les pourcentages de la ville et de la campagne donnaient 24,4 % à celle-là contre 75,6 à celle-ci.

En 1876, 32,4 % contre 67,6 %.

En 1906, 42,1 % contre 57,9 %.

C'est seulement au lendemain de la guerre de 1914 que la population urbaine équilibra la population rurale.

L'examen des mouvements au sein de la population active révèle une progression assez faible dans l'agriculture (8.800.000 en 1906 contre 7.200.000 en 1866).

Pendant la même période, les effectifs de l'industrie montent de 4.600.000 à 7.200.000 — ceux des mines de 78.000 à 205.000 — ceux de la métallurgie de 345.000 à 856.000. Mais ce sont encore les professions commerciales qui enregistrent la plus forte croissance : 972.000 en 1866 — plus de 2 millions en 1906.

Il convient d'ajouter que les administrations publiques avaient presque doublé leurs effectifs, ainsi que les professions libérales.

Il paraît quelque peu surprenant qu'à la croissance de l'industrie corresponde une relative stabilisation de la population active des campagnes. Sans doute faut-il tenir compte de l'augmentation générale de la population, de l'incorporation des femmes salariées dans les bataillons industriels. Aussi de l'immigration déjà assez dense de travailleurs étrangers (plus d'un million selon Paul Louis, en 1906), principalement : Italiens, Belges et Luxembourgeois.

L'angoisse des prévisions sous la stabilité relative

Pour résumer, il apparait donc que 1906 se situe au bout de dix années de reprise mondiale. L'industrialisation des grandes nations comme les Etats-Unis et l'Allemagne — avec un temps de retard sur l'Angleterre et la France — s'accomplit à un rythme beaucoup plus rapide que celui de la révolution économique du XIXe siècle. L'exportation des capitaux anglais et français et l'expansion colonialiste des deux vieilles puissances atteignent leur point culminant. Les deux Etats garantissent par l'exploitation des pays et des peuples conquis outre-mer les sur-profits de nobles et grands bourgeois, héritiers en France des puissants armateurs, négriers, acquéreurs de biens nationaux, brasseurs d'affaires du XVIIIe et du XIXe siècle.

La grande finance calviniste ou juive retrouve, après la tourmente cléricale et antisémite de la fin du siècle, les survivants du faubourg Saint-Germain, dont les blasons redorés servent quelquefois d'enseignes à de fructueuses opérations financières.

Les « deux cents familles » (1) se partagent les sièges au Conseil de la Banque de France et dans les directions des grands réseaux ferroviaires. Et plus âpre, plus monopolisatrice que l'ancienne, une véritable féodalité économique domine les vieilles industries : Comité des Houillères, Comité des Forges, Consortium textile. En Meurthe-et-Moselle et dans le secteur de Roubaix-Tourcoing, le patronat enserre déjà dans le réseau de ses œuvres « paternalistes » des travailleurs et leurs familles dont les revendications sont souvent paralysées par les liens qui fixent leur foyer au sol de l'exploitation, aussi par la densité de l'immigration (en Meurthe-et-Moselle, 40.000 à 50.000 ouvriers allemands, italiens, belges dont la grande majorité ne comprennent pas le français et que la menace d'expulsion contraint à la servilité).

Cependant si l'industrie prédomine dans la Seine, le Nord, le Rhône, la Seine-Inférieure, le Pas-de-Calais, la Loire... la majorité des départements demeurent à prédominance agricole. La petite propriété paysanne morcelle les quatre cinquièmes de la terre cultivée et constitue la base la plus ferme, la mieux établie de la Démocratie.

La petite bourgeoisie comprend une masse de petits épargnants, qui vivent assez facilement des « miettes » des placements étrangers et des pillages coloniaux. A l'ombre des grandes usines et des grandes firmes commerciales les petits artisans et les petits commerçants se maintiennent et même se renforcent.

Cependant au sein de cette bourgeoisie petite et moyenne, à la fois libérale et conservatrice, les contingents de petits fonctionnaires, en augmentation constante, représentent l'élément « progressiste », l'aile marchante qui se rapproche de plus en plus du prolétariat dont elle adopte souvent le style revendicatif et même les moyens de lutte.

Dans l'ensemble, plus encore que l'Angleterre — où la séparation des classes était plus nettement tranchée, où la paysannerie et la petite bourgeoisie n'exerçaient que peu d'influence — la France parait (sous des luttes de partis politiques, dont l'âpreté est fonction de la médiocrité des mobiles) avoir atteint une sorte de stabilité dans l'aisance, une sorte d'équilibre social qui lui permettra de subir, beaucoup moins lourdement que les autres pays capitalistes, la crise de 1907.

Mais, sous les falbalas, les dômes en toc de l'architecture Dufayel, les « coucheries » des théâtres boulevardiers, le panache poussiéreux de Cyrano, subsistait une sorte d'angoisse diffuse, dont quelques têtes clairvoyantes décelaient la cause profonde. C'est qu'à cette stabilité relative s'opposaient les mouvements amples et prolongés par lesquels s'accomplissait l'industrialisation du monde. Les monopoles nationaux, forts de leur situation acquise, n'atteignaient pas la puissance — en pleine croissance — des firmes internationales qui, constituées principalement aux Etats-Unis et en Allemagne, tendaient à accaparer « les minerais », à soumettre, pour chacun, le marché mondial sous une seule direction. C'était réalisé ou tenté ou en voie de réalisation pour l'iode, le nickel, le plomb, le zinc, l'aluminium, le cuivre, l'étain, surtout le pétrole... (2)

Dans cette France, à la fois agitée superficiellement et stabilisée en profondeur, où les remous du monde ne s'entrevoyaient qu'à travers les querelles diplomatiques, les puérilités chauvines, les modes passagères, le syndicalisme révolutionnaire apparait en 1906 non comme une partie du « concert », mais, au contraire, comme l'élément discordant, « le trouble-fête », la force qui se tend — même sans qu'elle en soit tout à fait consciente — vers l'avenir, ses conflits, ses catastrophes, ses institutions...

(1) Nous reprenons le slogan de 1935. Bien entendu ce nombre de 200 n'est probablement pas exact.

(2) Cf. discours du député radical Margaine prononcé à la Chambre, le 21 novembre 1913, reproduit dans la **Vie Ouvrière** du 5-1-1914.

II. - 1906 politique :

Radicalisme gouvernemental et unité socialiste

Du chapeau de Loubet au ventre de Fallières !

Quelle était la situation politique en 1906 ? Exprimait-elle cette tendance à l'équilibre social d'un peuple dont les capitalistes et les rentiers se présentaient comme les créanciers du monde ?

L'affaire Dreyfus conclue au début du siècle avait assuré la victoire de la Démocratie, telle que l'avaient conçue les intellectuels libéraux, telle que la désirait la petite bourgeoisie. La génération des « républicains de l'Empire » avait sans doute tenté de créer un Etat laïque suffisamment respecté et redouté. Elle avait vaincu les gens de « l'Ordre moral » en abattant Mac-Mahon. Elle avait contenu le cléricalisme en instituant l'enseignement laïque. Elle avait engagé la grande politique coloniale qui détournait vers l'outre-mer aussi bien l'affairisme capitaliste que le chauvinisme revanchard. Mais l'écrasement du boulangisme avait épuisé ses forces. Affaiblie par la dépression économique et les scandales financiers, elle s'était montrée incapable de résister à la caste militaire et au cléricalisme réactionnaire.

A la fin du XIXe siècle, l'élection d'Emile Loubet (3) à la présidence de la République inaugura

(3) Il n'est pas sans intérêt de rappeler que la famille de Loubet prolongea le républicanisme honnête du Président. Sa fille, Mme de Saint-Prix soutint les entreprises pacifistes et humanitaires les plus audacieuses; elle flirta même avec les communistes.

l'installation du radicalisme au pouvoir. Et le défilé du triomphe de la République, dont la tête portait le drapeau tricolore officiel tandis qu'à la queue flottaient les drapeaux rouges des syndicats et les drapeaux noirs des anarchistes, consacra l'entrée dans une ère nouvelle.

Waldeck-Rousseau et Emile Combes présidèrent les gouvernements qui réalisèrent la mise des congrégations religieuses hors du « droit commun » et la Séparation des Eglises et de l'Etat.

En 1906, Armand Fallières avait remplacé Emile Loubet. A l'euphorie « dreyfusarde » et démocratique de 1899, succédaient avec la rupture du Bloc des Gauches les contradictions qui non seulement séparaient de la petite bourgeoisie ceux qui se réclamaient de la classe ouvrière, mais encore dissociaient la petite bourgeoisie elle-même.

Clemenceau, riche de ses trente années d'opposition aux politiques opportunistes, portait au pouvoir ses théories jacobines et un tempérament que quelqu'un a qualifié de bonapartisme nuancé d'anarchisme.

L'Etat radical se révélait incapable de jouer le rôle d'arbitre. Il est trop simple d'écrire qu'il fut simplement l'instrument du régime capitaliste. Dans l'opposition à la Haute Finance et aux castes privilégiées, le radicalisme a souvent représenté ce qu'Alain juge le trait dominant de la Démocratie : *le citoyen contre les Pouvoirs*. L'individualisme se justifiait moralement par la présence de certains « citoyens » exceptionnels aux destins hors série, tels Clemenceau et Caillaux (aujourd'hui : Mendès-France). Mais au gouvernement, jamais il n'a pu demeurer longtemps associé à ses alliés socialistes. Ce que veut le petit paysan, le le petit rentier ou le petit commerçant, c'est un Etat qui lui assure un droit absolu sur *sa* propriété et la pleine jouissance de celle-ci, sans intervention « positive », sans limitation de la liberté du petit possédant ou épargnant. Et il n'a jamais été possible au parti radical de mépriser cette volonté.

L'union d'un Jaurès désabusé et d'un Guesde établi

En face de ce radicalisme redevenu foncièrement conservateur, dès que son personnel eut été placé aux principaux postes politiques et administratifs, quelle était l'organisation politique socialiste ?

Quinze ans plus tôt, on comptait encore cinq partis socialistes :

1° Le parti ouvrier français, le plus orthodoxe en marxisme, fondé et dirigé par Jules Guesde et son fidèle lieutenant : Paul Lafargue, gendre de Karl Marx ;

2° La Fédération des Travailleurs socialistes de France dirigée par Paul Brousse qui opposait le « possibilisme » au prophétisme marxiste de Guesde ;

3° Le Comité révolutionnaire central, gardien de l'héritage blanquiste, c'est-à-dire de la technique insurrectionnelle ;

4° Le parti ouvrier socialiste révolutionnaire, que sa tendance essentiellement ouvrière — en fait et non en doctrine — séparait des possibilistes et des guesdistes, qu'animait l'ancien communard Jean Allemane, homme d'action ne croyant qu'en la vertu de l'action ;

5° Enfin le groupe des socialistes indépendants, qui allait s'enrichir de la haute personnalité de Jaurès, mais qui comprenait déjà un certain nombre de futurs ministres.

A l'aube du XXe siècle, Millerand, socialiste indépendant, étant entré dans le ministère Waldeck-Rousseau, la question de la « participation ministérielle » et aussi le sectarisme guesdiste avaient empêché l'unité organique complète. En 1901, les possibilistes, les allemanistes, les indépendants et quelques fédérations départementales se groupaient dans le parti socialiste français, avec Jaurès, esprit synthétique, comme leader. Les guesdistes et les blanquistes constituaient le parti socialiste de France.

L'unité politique se réalisa en 1905, par voie de conséquence directe du congrès d'Amsterdam de l'Internationale socialiste (1904).

Déjà, celle-ci, dominée par la social-démocratie allemande, avait écarté les héritiers de Bakounine, les proudhoniens, les « jurassiens », les antiparlementaires.

En 1904, elle condamna la participation ministérielle et le révisionnisme d'Edouard Bernstein, pour qui « le mouvement avait plus d'importance que la fin », ce qui justifiait théoriquement le réformisme, l'action ministérielle... et aussi dans une certaine mesure le syndicalisme.

Mais si Jaurès pour qui le socialisme apparaissait comme le prolongement naturel de la Démocratie s'était loyalement incliné, c'était sans nul doute parce que l'expérience du Bloc des Gauches ne pouvait aller au-delà de la bataille dreyfusarde et anticléricale ; parce que le paternalisme étatique ne pouvait satisfaire les revendications ouvrières.

D'autre part, le guesdisme allait perdre son caractère de négation totale. En attendant la fin révolutionnaire, il fallait occuper des positions au sein de la forteresse capitaliste : au Parlement et dans les municipalités, et ici plus encore que là, les « occupants » allaient être quelque peu conquis par leurs conquêtes. Ce qui demeurait, c'était la conviction que seul le Parti était capable de diriger la classe ouvrière... que le mouvement spontané de celle-ci ne pouvait satisfaire l'orthodoxie et le « finalisme » marxistes. Avec comme conclusion — moins doctrinale mais plus habile que les prémices — la nécessité de parlementaires socialistes pour réaliser par la loi ce que les syndicats proposaient de valable.

Son petit-fils Jean de Saint-Prix, franchement libertaire, collabora en 1918 à la **Plèbe** de Péricat. Il mourut tuberculeux, avant la fin de la guerre. Son souvenir a été perpétué par un admirable article de Marcel Martinet, paru dans l'**Avenir International**.

III. - La C.G.T. de 1906

héritière de la Fédération des Bourses et de Pelloutier

Alors que le radicalisme au pouvoir s'incarnait, au cours de l'une de ses oscillations, en Clemenceau « premier Flic de France », alors que le parti socialiste s'était unifié sur les bases théoriques de la lutte des classes, du collectivisme et de l'internationalisme, l'organisation de la C.G.T. était assez solidement constituée pour définir l'esprit et les tendances permanentes de son action.

Au cours du XIXe siècle et jusqu'à la fin du Second Empire, la classe ouvrière française avait vécu des expériences comparables à celles de la classe ouvrière anglaise. Mais elle n'avait pu mener à son terme une entreprise « trade-unioniste », parce que depuis 1830 elle avait subi des soubresauts politiques provoqués par les offensives de la Réaction féodale et cléricale, par le poids de la paysannerie, par les contradictions de la bourgeoisie.

Si l'insurrection de juin 1848 avait marqué la première scission entre la bourgeoisie libérale et la classe ouvrière — la Commune avait confondu dans son état-major les blanquistes — exclusivement insurrectionnels — des Jacobins patriotes et une minorité de militants de la Première Internationale.

Il était donc normal — en réaction contre un corporatisme apolitique — que l'on s'orientât d'abord vers une organisation du type « allemand » : une Fédération des Syndicats fortement influencée par le parti ouvrier guesdiste. Si celle-ci ne vécut en fait que de 1886 à 1893, c'est sans doute parce que dans son sein il y eut déjà contradiction irréductible entre l'indépendance syndicale et l'intransigeance doctrinale — c'est surtout parce que la Fédération des Bourses, animée depuis 1895 par Fernand Pelloutier, prit rapidement la première place dans le mouvement ouvrier.

Phénomène qui éclaire l'avenir et particulièrement 1906. *La Bourse du Travail, par laquelle s'affirma l'originalité du syndicalisme français, représente l'organisation de classe parfaite — celle qui n'unit que des salariés, par-delà les différences corporatives* (4).

Il est vrai que conçue au sein du congrès corporatif de Nantes (1894), où Pelloutier fit adopter sa conception de la grève générale, la C.G.T. fut officiellement constituée à Limoges en 1895. Mais il est également vrai qu'elle ne connut qu'une existence incertaine jusqu'au congrès de Montpellier (1902) qui consacra l'intégration dans son sein de la Fédération des Bourses.

La C.G.T. juxtaposait les deux sections : celle des Fédérations d'industrie ou de métier — celle des Bourses du Travail, chacune avec son organisation propre. Et si les congrès confédéraux rassemblaient les délégués de tous les syndicats, la permanence était assurée par la représentation des deux sections, *et chaque syndicat confédéré devait obligatoirement adhérer à une Fédération et à une Bourse.*

Et malgré de nombreux remaniements statutaires, ces principes de base sont encore formellement respectés aujourd'hui.

Mais la C.G.T. avait prouvé son existence, autrement que par son organisation. Au congrès de Bourges de 1904, reprenant vingt ans après la formule des syndicats américains, elle avait décidé que le Premier Mai 1906, par la grève générale, la classe ouvrière imposerait les huit heures.

Ce ne fut pas une simple affirmation de principe. Le Premier Mai 1906 est entré dans la légende. Et ce n'est pas seulement par respect de la chronologie que le Congrès d'Amiens en apparaît comme la suite logique.

Il convient d'ajouter qu'en 1905 le Manifeste des Instituteurs syndicalistes avait annoncé la rupture entre le radicalisme au pouvoir et la fraction la plus démocrate des agents de l'Etat.

1906 : terme d'expériences ouvrières

Situer ainsi 1906, c'est condamner implicitement l'opinion de ceux qui ne veulent voir dans la Charte qu'une manifestation de jeunesse, de turbulence démagogique et romantique — aussi l'opinion singulière que le syndicalisme révolutionnaire naquit de conceptions intellectuelles.

L'évolution économique et sociale de 1892 à 1906 et les expériences vécues par la classe ouvrière, étudiées par l'avant-garde de celle-ci, aboutissent très simplement à la Charte d'Amiens.

Pendant la dépression, la crise, il était normal que les survivants et les héritiers de la Première Internationale et de la Commune pensent fortement à sortir par une brusque mutation d'une situation dont l'issue pouvait être un néo-bonapartisme.

« Le coup de gong des attentats anarchistes, de la propagande par le fait (Louzon dixit), devait réveiller les insurgés. » Et si la grève générale fut, de 1892 à 1895, le test par lequel s'établissait la sélection, c'est bien parce qu'il s'agissait de choisir entre la prise du pouvoir politique et « la prise de la mine et de l'atelier » (5).

Ce n'est pas par hasard que la grève générale fut victorieusement défendue par Briand et Pelloutier, c'est-à-dire par deux personnalités aussi nettement opposées. L'un, l'avocat en casquette, le politicien bohème, devenu à la fin d'une longue et brillante carrière d'homme d'Etat une sorte de « patron » de la Paix, possédait — à défaut de grandes connaissances et de hautes vertus — une remarquable intuition. Ce qui lui fit choisir aux deux termes de son activité les « mythes » capables de valoriser des réalités prenantes. Celui de la grève générale qui éclairait la fraction la plus consciente du prolétariat sur sa véritable force. Celui de l'entente franco-allemande qui réveillait les souvenirs tragiques de la masse des anciens combattants des deux côtés du Rhin.

L'autre, l'organisateur, l'éducateur des Bourses du Travail, qui ne vit dans la Révolution que la libération des hommes et la permanence d'institutions, avait trouvé la formule qui résumait ces deux idées-forces dont sorti le syndicalisme révolutionnaire : *l'action directe et la solidarité de classe.*

En 1906, on était au terme d'une période de croissance économique, à la fin d'une période de politique démocratique. C'était peut-être à cette époque que l'on put employer l'expression « prolétariat organisé et conscient »... organisé dans la C.G.T. unique, conscient de la force qu'il représentait dans une phase d'industrialisation et de production relativement intenses, force qu'il avait déjà utilisée non sans succès le 1er mai 1906. Conscient aussi de l'incapacité de l'Etat démocratique de réglementer les rapports entre le Capital et le Travail. L'expérience entreprise par l'entrée du socialiste Millerand au gouvernement s'était achevée sans corrompre efficacement — par ses effets — la majorité des militants ouvriers.

L'orthodoxie marxiste contre le syndicalisme révolutionnaire

Tous les débats du congrès confédéral d'Amiens — et les termes mêmes de la motion — prouvent que ce que l'on appelait le « millerandisme », c'est-à-dire le réformisme appuyé sur le paternalisme d'Etat, n'apparaissait plus aux leaders de la C.G.T. comme le danger le plus grave.

L'avenir sans doute a démontré — déjà pendant l'avant-guerre de 1914 — et surtout après la guerre — que cette forme de corruption demeurait virulente. Mais le « clemencisme » écartait le danger dans l'immédiat.

Au contraire, l'unité socialiste de 1905 avait aggravé le péril de la « subordination » directe ou indirecte des syndicats au Parti.

D'abord, parce que l'argument des fractions socialistes rivales ne pouvait plus jouer.

Aussi, parce que l'unité s'était faite sur l'inspiration d'une Internationale, dominée par la social-démocratie allemande, qui niait aux syndi-

(4) Presque toutes les organisations françaises sociales et économiques ont copié la C.G.T. La double base n'existe cependant dans aucune des grandes centrales de l'Occident. Mais aux Etats-Unis, particulièrement, on a reconnu la nécessité d'unir tous les syndiqués sur le plan local.

(5) Cf. article de F. Pelloutier écrit en 1895, paru dans la **Vie Ouvrière** du 20-1-1910.

cats toute valeur révolutionnaire et condamnait la « grève générale » — à l'exception de la petite minorité groupée autour de Rosa Luxembourg.

Auguste Bebel, le pape « marxiste », affirmait déjà en 1893 que la concentration capitaliste rendait presque inutile la lutte syndicale, tout dépendait de l'action politique réservée au Parti.

C'était exactement la thèse de Jules Guesde. Les guesdistes, après 1906, poussèrent la hargne antisyndicaliste jusqu'à dénoncer les excès de la C.G.T., à la tribune du Parlement.

Pendant la dépression de 1892 à 1896, lorsque l'on cherchait des solutions « chirurgicales » et explosives, le parti guesdiste pouvait encore opposer au « mythe de la grève générale » la thèse de la révolution politique.

En 1906, chez les leaders allemands et leurs disciples français, l''expansion capitaliste provoquait une sorte de fatalisme à terminologie marxiste, qui se résumait assez bien en la thèse de Karl Kautsky sur la « *corrélation des forces* ».

La concentration capitaliste engendre la concentration de la classe ouvrière qui — *grâce à une pensée socialiste venue de l'extérieur* — prend conscience de sa mission et vote pour *son* parti, dont le rayonnement entraîne les classes moyennes prolétarisées.

La majorité parlementaire devient ainsi — selon l'ironique formule de Trotsky (6) — comme un manomètre qui repère la pression. Lorsque l'on a atteint ce point, la prise du pouvoir s'opère *fatalement*, la Révolution collectiviste s'impose comme une nécessité.

Dans ces conditions, l'amélioration du sort de la classe ouvrière n'a de valeur que dans la mesure où elle renforce le prestige du Parti. La lutte syndicale devient inutile, le syndicalisme d'action directe nuisible.

Guesde cependant sentait bien qu'au sein du Parti Socialiste, Jaurès représentait encore une force plus diffuse que la sienne, mais plus capable d'adaptation. Il lui fallait s'assurer une forte position ouvrière, en prouvant que seul le guesdisme donnerait au Parti Socialiste unifié le caractère d'un parti de classe.

A Amiens, ce ne fut pas seulement le sort de la C.G.T. qui se joua — *mais aussi celui du Parti Socialiste*.

L'écrasante défaite des guesdistes à Amiens assura leur défaite, un an plus tard, au sein du congrès socialiste de Nantes qui reconnut, à la majorité, l'indépendance de la C.G.T.

Huit ans plus tard, à la veille de la guerre de 1914, ce fut encore — pourquoi n'en parle-t-on jamais ? — à propos de la grève générale menée contre la guerre sur le plan européen que le guesdisme manifesta à nouveau son irréductible opposition à la vieille formule révolutionnaire. Contre lui, au sein du dernier congrès socialiste d'avant-guerre, Jaurès et Vaillant emportèrent la majorité.

(6) **Terrorisme et communisme**, livre paru en 1920.

IV. - La Charte d'Amiens, monument historique

A Amiens, unité contre le guesdisme

Les guesdistes étaient représentés au congrès d'Amiens par *Renard* (du Textile) dont la résolution était certainement rédigée dans le but d'associer les réformistes, les « millerandistes » aux défenseurs du socialisme politique. Il faut une législation protectrice du Travail. Il faut donc pour la promouvoir des élus partisans de cette législation et menant celle-ci jusqu'à l'affranchissement définitif de la classe ouvrière. Seuls les parlementaires socialistes sont capables de soutenir cette législation dans cet esprit. La liaison organique « intermittente ou permanente » de la C.G.T. et du *Parti* Socialiste s'impose donc logiquement.

Et *Renard* cita l'exemple du trade-unionisme et accusa la majorité confédérale de pratiquer une politique antiparlementaire et antimilitariste.

On peut juger de la résonance de cet argument par l'intervention du leader incontesté de la tendance réformiste : *Keufer* (du Livre) (7) qui reprocha aux libertaires de mener au sein de la C.G.T. leur lutte contre l'Etat. *Coupat* (des Mécaniciens) insista : la C.G.T. n'observe pas la neutralité entre le socialisme et l'anarchisme.

L'accord paraissait facile entre les réformistes et les socialistes guesdistes. Il ne se réalisa pas : 774 voix contre 34 rejetèrent la résolution Renard, et la motion réformiste du Livre fut retirée par ses signataires.

Crainte d'éviter l'écrasement par une majorité dont d'ailleurs on contestait la valeur ? (la représentation proportionnelle n'était pas admise — chaque syndicat n'avait droit qu'à une voix (8). Peut-être. Mais il est évident que des débats du congrès — et peut-être de certains silences — on peut tirer deux éléments d'appréciation : *la volonté des réformistes de ne pas se lier aux guesdistes ; la volonté des syndicalistes révolutionnaires de présenter « une théorie neuve » qui ne se confonde pas avec l'anarchisme*.

On a raconté l'histoire de la motion rédigée dans un café : Emile Pouget tenant la plume (9). Ce qui devrait aujourd'hui encore frapper le lecteur : c'est son style d'une remarquable clarté classique. Il ne s'agit pas d'une simple résolution de congrès ; il ne s'agit pas de conclure un débat d'actualité ; il s'agit bien d'*une Charte, qui fixe la base, les tendances fondamentales, les limites du groupement et de son action*.

Le vote par 830 voix contre 48 prend toute sa signification par la comparaison avec le vote sur la motion antimilitariste d'Yvetot qui n'obtint que 488 voix contre 30.

(7) Nous jugeons inutile d'insister sur les idées du syndicalisme réformiste. Notons cependant que Keufer se réclamait du positivisme d'A. Comte, prolongé par le sociologisme de Durkheim, dont le successeur en Sorbonne, le professeur Camille Bouglé, libéral de grande classe, ne cachait pas ses sympathies pour le syndicalisme « assagi » de l'entre deux guerres.

(8) Keufer avait déjà défendu la représentation proportionnelle au congrès de Bourges en faisant observer que 23 syndicats disposaient de 23 voix pour 22.500 syndiqués, tandis que 20 ne disposaient que de 20 voix pour 114.000 syndiqués.

On s'est gaussé de ce système illogique. En fait, il s'agit d'un principe appliqué dans toutes les constitutions fédératives. L'unité, ce n'est pas le syndiqué, mais le syndicat. D'ailleurs cette représentation égalitaire des organisations est encore appliquée au Comité Confédéral National où chaque Fédération ou chaque Union ne dispose que d'une voix, quels que soient ses effectifs. C'est à propos de ce débat que Sorel opposa l'homme « **abstrait** » de la démocratie, à l'**homme réel** du syndicalisme, c'est-à-dire le producteur.

(9) Les rédacteurs furent, avec Pouget : Griffuelhes, Delesalle, Niel et Merrheim (selon Dolléans). Monatte a précisé que Ch. Guieysse de **Pages Libres** avait probablement participé à la rédaction.

A cinquante ans de distance, alors que tous les rédacteurs de la motion ont disparu, alors que si des polémiques violentes et trois scissions ont dissocié le syndicalisme, le débat essentiel se pose encore presque dans les mêmes termes, on est saisi par une certitude. *C'est qu'en* 1906 *la Charte de la C.G.T. a été votée par la quasi-unanimité des syndicalistes contre les influences extérieures, contre la « politisation » au profit d'un parti, contre la subordination du mouvement ouvrier à une doctrine.*

La Charte : volonté de puissance de la classe ouvrière

On pourrait discuter sur le terme de Charte qui a pu exprimer à certains moments l'octroi de privilèges par la puissance tutélaire à une fraction de ses vassaux. Les termes de « constitution » ou même de « déclaration de principe » conviendraient peut-être mieux. On pourrait même interpréter la motion d'Amiens comme une sorte de contrat entre la C.G.T. et ses membres.

Mais historiquement le terme de Charte évoque à la fois la formation des communes bourgeoises et la grande revendication des droits civiques par le prolétariat anglais. *Dans les deux cas, il s'agit bien de la constitution d'une classe sociale, autonome, qui* — selon l'idée nietzschéenne — *subordonne l'instinct de conservation à la volonté de puissance.*

De même que la bourgeoisie avait défini son existence par son opposition à la féodalité, la classe ouvrière existe, par la conscience de son opposition au salariat et au patronat, à l'état de spoliation dont elle souffre, à la puissance responsable de son exploitation. La lutte de classes n'est pas une doctrine, une idéologie, *c'est un fait provoqué par l'exploitation et l'oppression.*

Et le thème « marxiste » de la Charte est encore plus nettement accentué par l'affirmation que « *la situation de salariés* » détermine la lutte quotidienne pour l'amélioration du sort de la classe ouvrière, la lutte d'avenir pour l'émancipation intégrale.

Les marxistes allemands, dont Lenine fut le fidèle disciple en 1903, déniaient tout caractère révolutionnaire au mouvement spontané de la classe ouvrière, et professaient que « la conscience socialiste » formée à l'extérieur s'introduit dans le mouvement pour l'orienter vers sa fin révolutionnaire.

C'est à cette conception et cette prétention que la Charte d'Amiens s'oppose en termes définitifs. Et la simplicité des précisions laisse transparaître la goguenarde ironie du père Peinard (10) : « *libre, le syndiqué, de participer à une lutte correspondant à sa conception philosophique ou religieuse... à la condition qu'il n'introduise pas dans le syndicat les opinions qu'il professe au dehors.* » — « *Que les partis et les sectes poursuivent en toute liberté la transformation sociale. Le syndicalisme n'a pas à s'en préoccuper...* »

C'est franchement fermer la porte à « la conscience socialiste » de Bebel, de Guesde et de Lenine... sans même discuter... sur le pas de la porte.

Et cette même indépendance s'exprime nettement dans le choix des moyens. La lutte quotidienne impose à la C.G.T. *la coordination des efforts ouvriers.* Le moyen révolutionnaire, *c'est la grève générale*, qui s'accomplirait hors de toute intervention politique. Et, après la Révolution, le syndicat se charge de la production et de la répartition, c'est-à-dire de tout ce qui assure la vie matérielle de la société.

(10) C'était le pseudonyme d'Emile Pouget.

C'est donc par aberration intellectuelle que l'on veut prouver la caducité de la Charte d'Amiens en démontrant que son application n'est pas possible — d'aucuns disent qu'elle ne fut jamais applicable.

Car la Charte est tout autre chose qu'un programme maximum ou minimum. Et si l'on usait des mêmes critères pour confronter la réalité présente et la terminologie socialiste, radicale, libérale, nationaliste ou... religieuse, aucun des partis politiques, aucune des Eglises d'aujourd'hui ne résisterait à cette confrontation.

Ce qu'il faut discuter, c'est d'abord la volonté d'indépendance de la classe ouvrière et du syndicalisme, que la Charte exprime, qui lui donne son caractère révolutionnaire au sens plein du mot, dont l'action directe n'est que la manifestation spécifique.

C'est aussi cette profession de foi que le socialisme est déterminé par la situation et l'action spontanée des salariés.

Or cette volonté et cette profession de foi conditionnent l'existence d'une classe ouvrière consciente de son rôle et de sa mission et rejettent tout socialisme qui ne soit pas exclusivement ouvrier.

On peut en débattre. Mais si l'on conteste la valeur de la Charte, il faut admettre que les ouvriers se perdent dans une masse aux contours imprécis — que le socialisme peut tomber sur la classe ouvrière et non sortir d'elle-même.

Hors de la légalité et de l'Etat bourgeois

Il conviendra d'insister sur cette volonté de rejeter toute doctrine préalable. Déjà au congrès de constitution de 1902, on avait refusé d'inclure dans les statuts l'aspiration à une « société collectiviste ou communiste ». On avait préféré fixer comme but ultime : « *la suppression du patronat et du salariat* » — c'est-à-dire, pour reprendre encore la terminologie marxiste, que l'on avait fondé le groupement de classe sur l'*antithèse* du capitalisme, sans définir la synthèse finale.

La lutte contre l'Etat n'était pas explicitement formulée. Lors de la fondation de la C.G.T.U. en 1922, cette précision statutaire opposa des idéologues anarchistes autant aux syndicalistes « purs » qu'aux communistes.

Cependant c'était bien sinon contre l'Etat du moins « *hors de l'Etat* » que l'on voulait construire le syndicalisme. Merrheim, au congrès d'Amiens et dans ses interventions postérieures, définit l'esprit du syndicalisme *par la rupture de la légalité et la fondation d'un Droit nouveau.*

On commet d'ailleurs une autre confusion en jugeant les syndicalistes révolutionnaires hostiles à toutes lois ouvrières. Déjà la loi de 1884 légalisant les syndicats n'avait été condamnée que par des syndicats à tendance guesdiste. Les syndicalistes n'y virent avec raison que la reconnaissance d'un fait.

Ils n'élevèrent plus tard aucune objection de principe aux lois tendant à assurer un minimum de sécurité aux travailleurs. Ce qu'ils condamnèrent, c'étaient les insuffisances et les duperies de certaines lois. Ainsi, pour celle des « retraites ouvrières », contre laquelle ils formulèrent des critiques pertinentes (que l'expérience a justifiées), et leurs débats sur « la répartition ou la capitalisation », sur l'appareil administratif créé pour l'application de la loi, ne paraissent pas aujourd'hui simples documents d'archives.

Ce qu'ils affirmaient, c'était selon l'expression employée vingt-cinq ans plus tard « *qu'un bon syndicat vaut mieux qu'une bonne loi* ». Un exemple : c'est le 13 juillet 1906 que fut votée, après une longue résistance du Sénat, la loi sur le repos hebdomadaire. Or celle-ci en 1914 et même après n'était que fort imparfaitement appliquée. Le syn-

dicat des Coiffeurs et celui des Boulangers n'ont conquis ce droit légal que par une longue et violente action directe.

Mais il convient de caractériser plus précisément le millerandisme, sans insister sur la « corruption des militants » que Clemenceau et surtout Briand tentèrent avec au moins autant de succès que Millerand. Les projets Millerand comportaient : *les conseils d'usine, l'arbitrage obligatoire, la réglementation de la grève, l'élection de délégués d'usine.* Ils tendaient d'autre part à accorder aux syndicats et unions de syndicats *la capacité civile et commerciale.*

On reconnaît là, au moins, en partie, la législation introduite en 1936. Et préalablement la loi de 1920 avait accordé aux syndicats et unions de syndicats une capacité supérieure à celle de toutes les associations déclarées.

Mais rappelons-nous que la législation de 1936 ne fut votée qu'en conclusion de l'une des plus grandes défaites subies par le patronat.

Quant à l'arbitrage obligatoire et la réglementation de la grève, les objections demeurent aussi vives contre des lois qui priveraient les syndicats de leur liberté de manœuvre.

La capacité civile a sans doute permis aux organisations syndicales de jouir pleinement du droit de propriété, et de créer des institutions dont les bienfaits matériels ne sont pas niables.

Il est vrai que les syndicalistes s'y sont opposés. Merrheim particulièrement, et encore en 1916 au congrès de la Fédération des Métaux. On a beau jeu de railler cette intransigeance, évidemment classée dans l'utopisme délirant. Il est regrettable, pour les détracteurs du syndicalisme révolutionnaire, que l'adversaire le plus acharné de cette législation ait été l'un des militants ouvriers les plus lucides, les plus réalistes, les plus ennemis du verbalisme. Merrheim demeurait fidèle à son idée du syndicalisme créateur d'un Droit nouveau. Mais il redoutait aussi une capacité légale entraînant la responsabilité financière du syndicat, lors de poursuites patronales pour « entraves à la liberté du travail et au droit de propriété ». Il pouvait aussi s'affliger de la passivité des syndicats allemands, alourdis par leurs œuvres et leurs bâtiments et se féliciter par opposition de la mobilité des syndicats français.

Mais où apparaît mieux encore la pensée des « hommes d'Amiens », c'est dans la discussion du congrès de Toulouse (1910) sur « le contrat collectif ». Aucun des militants syndicalistes ne s'est élevé contre le contrat collectif. La motion présentée par Merrheim qui a clos le débat (elle fut votée par 1.229 voix contre 11 et 7 abstentions) se félicite de « *contrats résultant de la lutte soutenue par les organisations ouvrières* ». Ce que le congrès condamna, c'était le contrat obligatoire et légal, comportant naturellement des restrictions de la liberté du mouvement.

Préférer la procédure purement contractuelle, à celle du statut imposé par l'autorité publique (même lorsqu'il s'agit de légaliser un contrat), c'est une manifestation de confiance en soi. Ce n'est pas erreur de jeunesse, puisque c'est le système auquel adhèrent aujourd'hui les syndicats américains les plus efficients.

On a le droit de se féliciter de l'intervention du gouvernement et du législateur garantissant la sécurité des « contractants » ouvriers. Mais ce respect de la puissance tutélaire révèle « un complexe d'infériorité » contre lequel réagissaient préventivement les « syndicalistes de 1906 ».

Le terme d'anarcho-syndicalisme est-il justifié ?

C'est sans doute cette hostilité, au moins cette méfiance provoquée par tout ce qui venait de l'Etat, qui irrite encore le plus les héritiers de la Social-Démocratie et qui leur fait accoler au syndicalisme d'Amiens l'épithète qu'ils veulent insultante d'anarcho-syndicaliste.

Maitron, dans son *Histoire du mouvement anarchiste*, lui, semble confirmer ce jugement et en honorer le syndicalisme.

C'est sans doute trop simple, pour être totalement exact. Mais il est vrai que l'influence anarchiste s'est exercée efficacement dans le mouvement syndical de 1892 à 1906. Maitron cite un document policier du 6 novembre 1892 annonçant le changement d'orientation des anarchistes. Ceux-ci — selon un message non publié du groupe de l'Avant-Garde de Londres — « *pour détacher les masses ouvrières des soi-disant socialistes qui, maîtres demain, soumettraient le peuple à un joug plus lourd que celui de la bourgeoisie, doivent entrer dans les syndicats.* »

Par définition, les anarchistes sont peu disposés à obéir à des « directives ». Le phénomène humain fut beaucoup plus une réaction consciente provoquée par les deux expériences contradictoires menées sous le signe de la catastrophe salvatrice, des bombes de « la propagande par le fait » et du marxisme apocalyptique de Guesde.

Pelloutier représente parfaitement cette évolution de la politique au syndicalisme.

C'est par révolte contre le caporalisme guesdiste qu'il se proclama anarchiste. C'est par vocation apostolique qu'il se consacra à l'organisation des Bourses du Travail.

Il est vrai que ce furent des anarchistes comme Emile Pouget qui conçurent avec Pelloutier ce que l'on peut appeler : la philosophie du syndicalisme.

Il est encore vrai que les « allemanistes », qui fournirent aux syndicats quelques-uns de leurs meilleurs militants, partageaient la plupart des préventions anarchistes et surtout croyaient, comme les anarchistes, en la vertu primordiale de l'action.

Mais il est également vrai que Victor Griffuelles, l'homme le plus « agissant » du syndicalisme de 1906, n'était pas de formation anarchiste (pas plus que Merrheim).

Et il est non moins vrai que le syndicalisme provoqua dans les cercles anarchistes de violentes controverses, que les débats d'Amiens se prolongèrent en 1907, aussi bien au congrès socialiste de Nantes qu'au congrès anarchiste, où s'engagea un débat historique d'une haute tenue entre Malatesta, le grand anarchiste italien, et Monatte.

Les anarchistes syndicalistes pouvaient se réclamer de deux des plus grands noms de l'Internationale : Bakounine et James Guillaume. La haute figure d'Emile Pouget dominait depuis la mort de Pelloutier. En ce Français authentique se retrouvaient la verve rabelaisienne, le cartésianisme et le style classiques, l'esprit critique et le cosmopolitisme des philosophes du XVIII[e] siècle, et par-dessus tout la vertu et la patience du peuple. Et il avait aussi étudié et compris par sympathie les expériences ouvrières anglaises et américaines.

On n'aura pas la cruauté de lui opposer les premiers antisyndicalistes : Sébastien Faure, Emile Girault, Lorulot, Paraf-Javal, dont les noms n'évoquent pas que des souvenirs brillants chez les gens de notre génération.

Malatesta, lui, fut d'une autre trempe. Il fallait quelque audace à un jeune homme de 26 ans pour lui tenir tête. Mais lorsqu'on s'appelle Pierre Monatte, on est capable à 26 ans comme à 75 ans, d'exprimer l'essentiel d'une conviction que rien n'a pu et ne pouvait ébranler.

Originalité du syndicalisme révolutionnaire

Cependant, les objections de Malatesta appellent encore l'attention. Sans doute opposait-il le « lumpen-proletariat », le prolétariat en haillons, les déclassés, aux troupes syndicales, au sein desquelles l'égoïsme du métier provoquait fatalement des divisions. Mais c'était surtout le « finalisme anarchiste » qui, parallèlement au finalisme socialiste, inspirait ce mépris du syndicalisme, moyen qui ne peut se suffire à lui-même. Pire, avaient déjà dit Sébastien Faure et Paraf-Javal : les ouvriers syndiqués sont des ennemis de la Révolution — le syndicalisme, s'il réussit, « *fait durer la société capitaliste* ».

On n'oserait pas confondre Bebel et Malatesta. Cependant, au moins sur un point, leurs critiques du syndicalisme se rejoignent. Ce n'est qu'un mouvement. Et les disciples de l'un ou de l'autre ne pardonnaient pas au syndicalisme de les frustrer de leur clientèle en fournissant aux ouvriers un moyen d'amélioration de leur sort.

Les rapports entre l'anarchisme et le syndicalisme s'éclairent par deux coïncidences historiques. Avant l'organisation de la Fédération des Bourses, pendant la dépression, le noble désespoir des anarchistes de la propagande par la bombe s'apparentait à la grandeur tragique des nihilistes russes.

Au début du XXe siècle, des anarchistes individualistes, par « la reprise individuelle » ne cherchaient trop souvent que « l'alibi idéologique ». Et lorsque les signes précurseurs du conflit mondial se décelèrent dans le subconscient populaire, lorsque la génération syndicaliste de 1906 avait perdu sa vigueur et sa cohésion, la révolte du désespoir et l'appétit de jouissance inspirèrent Garnier, Bonnot et les « bandits tragiques ».

Hors quelques grandes âmes isolées, l'anarchisme s'était dépouillé de sa vertu et de sa sève au profit du syndicalisme révolutionnaire.

Mais, lorsqu'il s'agit d'une idéologie aussi difficile à définir et à délimiter que l'anarchisme, le témoignage des artisans reste le plus édifiant. Or, les hommes de 1906, les rédacteurs de la Charte d'Amiens — quelles que furent leurs tendances personnelles — se sont défendus d'avoir conçu un message anarchiste.

« *Nous n'étions plus*, écrira Griffuelhes en 1920, *ni anarchistes, ni jauressistes, ni guesdistes, ni allemanistes, nous n'étions plus que des syndicalistes.* »

On peut admettre avec Edouard Berth que le syndicalisme révolutionnaire s'enrichit de l'héritage de Marx et de celui de Proudhon — avec A. Dunois (Les Temps Nouveaux) qu'il réconcilie Marx et Bakounine — ce qui permit à Fritz Brupbacher de se proclamer social-démocrate... et anarchiste.

Il est évidemment facile d'établir de tels rapprochements. Si l'on veut bien reconnaitre qu'il s'agit de rencontres involontaires, sinon inconscientes. L'expression du syndicalisme révolutionnaire que fut la Charte d'Amiens ne doit à Marx, Proudhon et Bakounine que la formation de ses rédacteurs — et, quoi que l'on ait écrit, ne doit absolument rien à Georges Sorel.

Ce sont bien des idées nées de l'expérience ouvrière, conçues hors de toute influence extérieure, contre toute influence extérieure... « *confuses peut-être comme la vie elle-même, mais qui se sont illuminées au jeu de l'action* ».

V. - Le procès du syndicalisme révolutionnaire

Des ambitions de 1906 à la faillite de 1914

Pour juger le syndicalisme de 1906, le débat idéologique n'a guère de valeur. L'efficacité pourrait se mesurer aux résultats acquis avant 1914. Et malgré les effarantes thèses staliniennes sur « la paupérisation absolue de la classe ouvrière » il est difficile de nier que les grèves furent en majorité victorieuses, que les salaires réels augmentèrent (surtout dans les corporations où l'action syndicale fut vigoureuse), que les conditions de travail furent améliorées (11). Au reste un mouvement d'une telle importance ne se juge pas à ses effets immédiats. Des revendications de 1906 — telle la journée de 8 heures — ne furent satisfaites qu'en 1919. Certaines ne le furent qu'en 1936. A lire des témoignages impartiaux sur la vie ouvrière de 1900 à 1914 (ne serait-ce que le beau roman de l'ami Poulaille : *Le pain quotidien*) un quinquagénaire par ses observations de 1919 à 1956 est capable de mesurer le chemin parcouru, de constater la disparition de certaines pratiques réactionnaires plus humiliantes encore qu'oppressives pour les travailleurs.

Ce n'est pas cependant le véritable procès. Les plus intelligents commentateurs du syndicalisme de 1906 reconnaissent son efficacité temporaire et sa valeur morale, mais le jugent lié à des temps révolus, définitivement périmés, incapable de s'adapter aux techniques actuelles, après avoir prouvé son impuissance, lors des grandes crises subies par l'humanité depuis 1914.

Il est inutile de revenir ici sur la faillite de 1914. L'abdication des dirigeants de la C.G.T. a alimenté, pendant de longues années, toutes nos luttes de tendances.

Parce qu'elle touchait les meilleurs d'entre nous dans leurs raisons de militer et de vivre, elles nous a obligés souvent à diriger nos feux sur un seul point. Nous avons ainsi fourni des arguments contre le syndicalisme révolutionnaire à des gens qui avaient également abdiqué ou qui s'étaient résignés facilement à des abdications aussi impardonnables : celle de l'Internationale socialiste, celle des anarchistes, celle des démocrates, celle des intellectuels sorbonnards et libéraux. Il est vrai que des minorités ont réagi. Mais les premières réactions émanèrent de syndicalistes révolutionnaires : Monatte et Merrheim, par exemple.

C'est à dessein que nous citons ces deux noms qui personnifiaient en 1914 le groupe de la *Vie Ouvrière*. Leur constance et les défaillances d'autres s'expliquent peut-être par la crise intérieure qui avait quelque peu dissocié la phalange de 1906. Merrheim, après Pelloutier et Griffuelhes, avait subi l'assaut des jalousies sordides et de la démagogie irresponsable. Mais aussi le souci de voir au

---

(11) Les comparaisons ne fournissent jamais que des résultats très approximatifs. Même lorsque l'on veut comparer les salaires réels mesurant le pouvoir d'achat — car la qualité de ce que l'on achète échappe à la statistique. — Notons cependnt que selon Herbert Heaton les salaires réels dans toute l'Europe auraient diminué légèrement de 1900 à 1914. Or selon Paul Louis (Histoire de la classe ouvrière), le salaire quotidien moyen d'un mineur français est passé de 3 fr. 79 en 1890 à 4 fr. 57 en 1902 et 5 fr. 40 en 1913. A Paris la moyenne pour le bâtiment passe de 6,7 en 1906 à 8,05 en 1911, certains ouvriers qualifiés de la métallurgie atteignaient en 1914, 11, 12 et 16 fr. par jour, le typo parisien de « labeur » gagnait 8 fr. 10 pour 9 heures et 9 fr. 30 pour 10 heures ; le « canardier », 11 fr. pour un « service » de jour de 7 heures et 13 francs pour un « service » de nuit.

Paul Louis repère ainsi le salaire réel : avec son gain quotidien un ouvrier qualifié peut acheter : en 1884 : 18 kg. de pain ou 4.880 gr. de viande ; en 1913 : 26 kg. de pain ou 5.600 gr. de viande.

delà des réalités présentes et des frontières nationales, l'effort de documentation et de prospection qui avait abouti à la prévision précise du conflit impérialiste, ne convenaient guère à des militants qui laissaient à leur seule intuition le soin de les guider.

Le syndicalisme révolutionnaire fut une des victimes de la guerre. Mutilé par l'union sacrée, il aurait pu renaître avec la minorité internationaliste. Celle-ci ne se distingua pas nettement de la cohue des révoltés, et la Révolution russe, à laquelle elle adhéra presque unanimement, détermina une déviation plus meurtrière encore (12).

Le bolchevisme et le syndicalisme révolutionnaire

C'est là le point le plus névralgique de la controverse. On a voulu établir la filiation entre le syndicalisme révolutionnaire et le bolchevisme. On a surtout incriminé le syndicalisme révolutionnaire d'avoir créé l'atmosphère favorable au bolchevisme.

Vous croyez que la réponse est facile. Détrompez-vous ! Vos contradicteurs appartiennent à deux types qui n'admettent la contradiction qu'à condition d'avoir... « le premier et le dernier mot ». Celui de l'ancien et futur chef. Celui du savantasse marxiste. Humblement vous faites observer que Lenine fut le disciple de Karl Kautsky avant d'être son impitoyable adversaire ; que si Trotsky a parlé avec une ardente sympathie des syndicalistes français ce fut toujours sur le ton de la surprise... puis de l'objurgation de plus en plus sévère ; qu'aucun des dirigeants du Parti Communiste ou de la C.G.T.U. depuis 1921 ou de la C.G.T. actuelle ne se forma dans le syndicalisme révolutionnaire ; que si l'Angleterre et les Etats-Unis (où d'ailleurs le syndicalisme révolutionnaire se manifesta et survit aujourd'hui) ont résiste à la bolchevisation, l'Allemagne patrie du marxisme orthodoxe a porté un puissant parti communiste avant de se livrer à Hitler ; qu'en Espagne et en Italie (où l'anarcho-syndicalisme a longtemps dominé le mouvement ouvrier), il a fallu la guerre civile et étrangère et le fascisme pour que se développe le parti stalinien.

Le chef et le doctrinaire mépriseront les faits contraires à leur thèse. Ce qu'ils ne pardonnent pas au syndicalisme révolutionnaire, c'est d'avoir nié les hiérarchies établies, de représenter la rébellion permanente contre l'Etat, le mouvement spontané aux fins imprévisibles, la création improvisée hors des colonnes dirigées et de la stabilité dirigiste. C'est-à-dire qu'ils opposent le syndicalisme révolutionnaire à tout ce qui a permis le passage du bolchevisme au totalitarisme stalinien.

Nous serons plus honnête que nos contradicteurs, en reconnaissant cependant que deux facteurs ont pu justifier la confusion.

Celui de la révolte instinctive des masses ouvrières, qui a souvent favorisé le syndicalisme révolutionnaire et que le bolchevisme a utilisée. Mais le « lumpen-proletariat » et les manœuvres sans qualification professionnelle y cèdent beaucoup plus facilement que les « gens de métier » formant en 1906 l'armature de la C.G.T. D'autre part, en 1919, la révolte propice à la propagande communiste était née dans les tranchées, contre la guerre, ses responsables et ses profiteurs.

Celui de la parenté — qui motiva notre adhésion à l'Internationale Communiste — entre les Bourses du Travail de Pelloutier et les Soviets, entre les « minorités agissantes de 1906 » et un parti ouvrier essentiellement nouveau. Parenté qui n'existait que dans nos désirs et notre imagination.

Les Soviets — même pour Lénine — n'avaient pas d'autre rôle que de hisser le Parti au pouvoir. Quant aux minorités agissantes (terme dont on a quelque peu abusé) elles représentaient pour les syndicalistes de 1906 la « force potentielle » qui dans l'entreprise ou la corporation maintient la capacité de résistance et de revendication, alors que la majorité est redevenue passive. Qu'elles forcent ou surprennent la majorité dans quelques cas exceptionnels, qu'elles l'entrainent ou la suivent, elles n'étaient pas animées par d'autres intérêts ou d'autres sentiments que ceux de tous les ouvriers.

Les « cellules » bolcheviques ne furent jamais que les organes de transmission des cercles de « révolutionnaires professionnels » centralisés sous une direction monolithe, dont les survivants constituèrent les cadres de la bureaucratie stalinienne.

Le syndicalisme, briseur de machines ?

Faut-il enfin enterrer le syndicalisme révolutionnaire, parce qu'il n'a pas été capable de s'adapter à la grande mutation industrielle de 1920 à 1930... parce que correspondant à l'époque des gens de métier, il devenait anachronique lorsque les industries furent envahies par la masse des manœuvres spécialisés ?

Hélas ! l'enterrement avait précédé le phénomène. Des causes, que nous avons précisées souvent, étrangères au mouvement, antérieures à cette mutation, avaient déjà dispersé la phalange de 1906... Et la bolchevisation isola ceux qu'elle ne pouvait corrompre. Faut-il rappeler, à titre d'exemple, l'expérience des conseils d'usine, entreprise en 1924 par Delagarde, secrétaire des Métaux parisiens, qui fut sabotée par le parti, parce que l'initiateur n'était plus dans la ligne ?

Par opposition, on peut, quant au développement du syndicalisme industriel, noter le succès du C.I.O. américain, dont l'action (sinon les idées) rappela par plus d'un trait celle du syndicalisme de 1906.

Mais si l'on voulait se donner la peine de relire la collection des publications syndicales de 1906 à 1914 (et particulièrement celle de la *Vie Ouvrière*, depuis 1909), on s'apercevrait que les militants syndicalistes révolutionnaires étaient non à « la traine », mais bien au contraire fortement en avance sur leur temps.

Victor Griffuelhes dénonçait en 1911 l'orientation des capitaux français captés par les émissions d'emprunts étrangers et inutilisables dans l'industrie française. Il opposait — déjà ! — le dynamisme du patronat américain au conservatisme réactionnaire du patronat français.

Merrheim, au congrès de 1912, appuyait sur cette idée féconde que la revendication ouvrière stimule le progrès technique et affirmait que « *si l'action révolutionnaire s'était faite vingt ans plus tôt, nous n'aurions pas une industrie aussi arriérée* ».

Et il ne s'agit pas de simple verbalisme — si pertinent que soit le verbe —. Ce sont les monopoles privés que combattaient les syndicalistes. C'est le Comité des Forges — dont le « malthusianisme économique » fut un des thèmes de la propagande socialiste en 1924, dont les positions furent explorées minutieusement par Merrheim.

Michel Collinet, dans son œuvre *Esprit du syndicalisme*, a longuement décrit les débats sur le caractère des fédérations — de métiers ou d'industries. En particulier les conflits entre la Fédération des Métaux et le syndicat des Mouleurs ou la Fédération des Mécaniciens appellent encore l'attention et anticipent sur la lutte de « compé-

---

(12) Mais cette déviation ne fut pas abdication des syndicalistes Zimmerwaldiens qui même en défendant la Révolution d'octobre 1917 s'élevaient contre la liaison organique entre le Parti et les syndicats et qui comptèrent parmi les premiers opposants au stalinisme.

tences » qui retardait l'unité de l'A.F.L. et du C.I.O. aux Etats-Unis, non il y a cinquante ans, mais il y a *à peine quatre ans.*

Reste le développement du machinisme aboutissant à l'automatisme presque parfait.

La disqualification et la disparition des métiers, la « déshumanisation des ouvriers » furent, non entrevus, mais prévus avec une remarquable clairvoyance par les plus authentiques représentants du syndicalisme révolutionnaire. Et personne n'a mieux caractérisé les excès inhumains et les aberrations scientifiques du taylorisme que Merrheim encore et Emile Pouget dans son étude sur « *l'organisation du surmenage* » (1914).

Dès que l'on aborde cette question on se heurte à une autre caste : celle des futurs technocrates, tout disposés à dire : qu'importent de vagues humanités, pourvu que la machine se perfectionne... Ne les taxons pas de férocité. Ils traiteront de « briseurs de machines » les malheureux syndicalistes qui s'efforceront de garantir leurs mandants contre le chômage. Ils seront — dans leur grande majorité — beaucoup plus tolérants devant les paysans à l'exploitation archaïque, les petits commerçants en nombre pléthorique, les profiteurs de privilèges coloniaux opposant des « hérissons armés » aux revendications indigènes et aux crédits américains...

C'est qu'ils pensent — avec raison — que le syndicalisme ouvrier demeure le principal obstacle à leurs ambitions dominatrices.

Il faut prendre la seule route encore ouverte

Admettons cependant que le syndicalisme révolutionnaire et son corollaire : la revendication ouvrière provoquant le progrès technique, n'aient été efficaces qu'au temps du libéralisme économique. Admettons également que cette étape soit depuis longtemps dépassée, que l'interventionnisme étatiste ait faussé le mécanisme de la lutte des classes.

Ce qui reste à prouver, c'est que nous n'avons pas dépassé cette deuxième étape, c'est qu'il n'y a pas aujourd'hui antinomie irréductible entre le progrès technique et humain et l'étatisme national.

Vérité banale : l'évolution économique normale est entravée par la souveraineté des Etats. Vérités dont l'évidence apparait à tout homme de bon sens et de bonne foi :

1° Il faut détruire les Etats souverains, sortir des institutions et des PARTIS nationaux ;

2° Il faut opposer une volonté humaine à l'anéantissement de l'homme par la machine.

Cette double opposition peut-elle se concevoir hors d'un retour au syndicalisme révolutionnaire, rajeuni, renouvelé, groupant tous les « exécutants » autour des ouvriers manuels, s'étendant au-delà des frontières et des océans ?

Nous ne concevons pas d'autre opposition. Mais nous nous gardons d'affirmer que celle-là se manifestera fatalement. Nous n'osons même pas lui accorder le bénéfice d'une probabilité tendant vers la certitude.

Ce dont nous sommes convaincus, c'est qu'il n'en est pas d'autre.

La Charte d'Amiens, avons-nous dit, exprime la conscience et la volonté de puissance de la classe ouvrière.

Réunir sous ce drapeau tous les exécutants de toutes les industries, de toutes les administrations et ranimer leur force vitale, c'est pour nous le seul moyen d'empêcher la formation de classes parasitaires indispensables à un Etat totalitaire : qu'*il s'agisse du mandarinat intellectuel, du bureaucratisme gouvernemental ou syndical, de la technocratie.*

Mais la Charte d'Amiens, pour demeurer vivante, réclame tout autre chose qu'une adhésion de principe : elle fait de « l'action directe », au sens complet du mot, le seul moteur de tout progrès social et humain.

Cependant que nous relisons la Charte d'Amiens par une matinée ensoleillée entre deux orages, nous entendons des voix jeunes qui scandent une chanson de marche d'origine assez récente :

« *Sur la route, il y a des pierres et des cailloux... il y a de la poussière et de la boue... plus on va, plus il y en a...* »

Jeunes travailleurs, sportifs, Amis de la Nature, adhérents des « Auberges de Jeunesse », vous jouissez — joie que nous n'avons guère connue — de libres ébats dans la saine nudité de vos corps. Vous usez de la motorisation sans être usés par elle.

Accepterez-vous de subir dans votre vie professionnelle et sociale les contraintes inhumaines dont vous vous délivrez pendant vos loisirs ?

Sinon, il faut vous préparer à des performances qui exigeront plus de courage et de ténacité que vos exploits sportifs.

L'inspiration « volontariste » de la Charte d'Amiens se retrouve dans votre refrain ironique et revigorant :

Bonne chance à qui nous écoute !
Bonne route à qui nous suivra !

Roger HAGNAUER.

Politesse ou... amnésie

Nous avons déjà attiré l'attention de nos amis sur les voyages de nos ministres socialistes dans l'empire post-stalinien, et sur le parfum « antimunichois » (! ?) sur les relents de « Petite-Entente » antigermanique qui se dégagent de certains rapprochements symboliques.

Après Pineau, voici Tanguy-Prigent, ministre des Anciens Combattants qui se rend en Tchécoslovaquie pour l'inauguration du monument de Strecno, élevé à la mémoire des partisans français, tués en Slovaquie, pendant les combats de 1944-1945.

Le Monde du 31 août relate la cérémonie dans le fameux style... « écho de l'Intran... » particulièrement insupportable, en cette évocation de scènes tragiques.

Mais M. le Ministre a parlé en « homme d'Etat ». « **Point n'est besoin d'avoir le même régime politique... Il suffit de réunir quelques conditions : l'amitié, l'estime, la loyauté et la confiance, l'attachement farouche à l'HONNEUR ET A L'INDEPENDANCE DES INDIVIDUS ET DES NATIONS.**

» **Laissez-moi vous dire toute la joie que nous avons de voir les réalisations de votre pays dans tous les domaines sociaux et économiques.** »

Nous dédions ces propos d'un ministre socialiste à nos amis socialistes et syndicalistes de Tchécoslovaquie, actuellement proscrits, qui ont prolongé contre Staline et ses héritiers leur admirable lutte contre Hitler. Avec d'autant plus de courage et de persévérance que l'oppression stalinienne fut beaucoup plus dure que l'oppression hitlérienne. Plus efficace, aussi. Peut-être, parce que les démocrates et socialistes occidentaux abdiquèrent plus facilement devant Staline que devant Hitler.

Ce qui est certain, c'est que le plus pacifiste des Munichois ne se serait jamais déshonoré en jetant les fleurs de sa rhétorique sur les bottes sanglantes du vainqueur !

R. H.

LE CONGRÈS D'AMIENS

Nous publions (en n'en supprimant que quelques passages inspirés par les polémiques du temps et qui réclameraient de longues explications) les articles de Pierre Monatte sur le Congrès d'Amiens parus dans les Temps Nouveaux, *en* 1906.

Jeune militant anarchiste et syndicaliste, âgé de 25 *ans, Monatte avait déjà un passé riche. En cette même année de* 1906, *il avait relaté la terrible catastrophe de Courrières où plus de* 1.000 *mineurs furent tués, il avait participé à l'agitation autour de la grève des mineurs du Pas-de-Calais, et impliqué dans le fameux complot « anarcho-bonapartiste » (! ?) monté par Clemenceau, il avait passé plusieurs semaines au droit commun dans la prison de Béthune. Il avait été témoin des luttes entre le vieux syndicat des Mineurs (mené par le député Basly) et le jeune syndicat révolutionnaire de Broutchoux.*

Son opposition au « guesdisme » s'appuyait donc sur une expérience vécue.

On avait prévu — assez généralement — que ce congrès serait passionné, que la lutte des idées y serait violente. Il n'en a rien été. La discussion a été loin d'atteindre le degré d'ardeur auquel on s'attendait ; certes, elle a été parfois vive ; il y a eu opposition tranchante des deux manières de concevoir le syndicat. Mais il manquait à ces deux conceptions d'avoir une force à peu près égale, il manquait aux partisans de la proposition du Textile cette confiance qu'au cours de la discussion ils pourraient conquérir la majorité du congrès, de même qu'il manquait aux syndicalistes le sentiment qu'ils avaient devant eux et contre eux un adversaire sérieux et redoutable. Il n'est pas besoin de grands efforts pour enfoncer une porte ouverte. Aussi l'on peut dire qu'il n'y a pas eu grand-peine à écraser ces pauvres guesdites du Nord. D'autant plus qu'ils avaient, par leur simple façon de discuter, déjà créé dès l'exposé de leur pensée un fort courant d'hostilité contre leur esprit, qui venait s'ajouter à l'hostilité, cependant suffisante, qui accueillait leur proposition.

L'effort considérable déployé par la fraction guesdiste pour constituer au moins une forte minorité en faveur des rapports avec le parti a donné le plus misérable résultat. C'est en vain que le citoyen Cachin (1) a parcouru, en sa qualité de secrétaire du parti socialiste, la moitié de la France. En vain aussi que les députés Ghesquière (1), Betoulle (1) et Wilm (1) ont voyagé beaucoup. Le mot d'ordre, socialiste (2), lancé de tous côtés, n'aura pas eu d'autre résultat que de montrer la vérité de cette affirmation que nous avions faite ici : que les militants ouvriers socialistes ne sont pas, dans notre pays, de tempérament à obéir au doigt et à l'œil des dirigeants socialistes. Et il y a là, ma foi, dans cette marque indiscutable d'esprit d'indépendance une constatation profondément agréable, pour tous les révolutionnaires véritables.

L'on pouvait, dès lundi, dans cette première journée du congrès employée à la vérification des mandats, se rendre compte, par les échanges de vues avec les délégués de province, que la proposition du Textile serait écrasée. La province est trop souvent une énigme. Nous prévoyions bien qu'elle serait dans une forte majorité défavorable au rapprochement et aux rapports avec le parti.

Mais ce n'était surtout qu'une forte impression. La voix de la province, qui se fait si rarement entendre ou à qui notre centralisme permet si rarement de s'exprimer, n'avait pas été entendue claire et nette comme à cette première journée de congrès. Pour tous, c'était le mandat ferme de s'en tenir à l'autonomie présente, au syndicat, organisme de lutte quotidienne et de transformation sociale. Naturellement, les guesdistes étaient déçus : ignorants jusqu'à ce jour de l'esprit des syndicats pour la bonne raison qu'ils n'ont jamais été mêlés à leur vie générale et à leurs efforts, ils avaient cru pouvoir manœuvrer dans ce milieu comme dans un congrès du parti. Ils apercevaient avec une stupeur douloureuse que leurs camarades socialistes, loin de venir grossir leur petit noyau, étaient aussi résolus que les syndicalistes, étiquetés à tort ou à raison anarchistes, à repousser toute tentative de subordination du syndicat au groupe électoral. C'est que maintenant, il n'est guère de coin de province qui, depuis que le socialisme est entré dans les ministères et à la vice-présidence de la Chambre (3), n'ait eu son candidat socialiste, et ce candidat qui a si souvent ses grandes et ses petites entrées à la préfecture et à la sous-préfecture étonne un peu, sinon beaucoup, le militant socialiste ouvrier qui croit à la lutte de classes et qui, jusqu'ici, était plutôt considéré comme un criminel et comme un fou. Les ouvriers socialistes clairvoyants n'en reviennent pas de s'être vus subitement tant d'amis dévoués dans la classe bourgeoise et dans les milieux administratifs au lendemain de la participation effective et occulte de chefs socialistes au gouvernement. Plus exactement, ils sont revenus de leur étonnement ; ils voient à peu près clair aujourd'hui. Espérons qu'un bon ministère, où Viviani (3) apportera son coup de main socialiste à Briand et à Clemenceau, les aidera à voir complètement clair.

Ils furent un peu étonnés quand, à propos de l'ordre du jour de flétrissure visant « Le Réveil du Nord » (4), ils virent le citoyen Inghels, de Lille, demander les circonstances atténuantes en faveur de ce journal.

Pas une voix, autre que celle des guesdistes, ne s'éleva pour défendre « Le Réveil du Nord ». Les syndicaux réformistes s'associèrent à la mesure de justice ouvrière prise à l'immense majorité du congrès contre un homme et contre un journal pour qui la diffamation la plus outrageante constitue un aliment courant de polémique.

---

(1) Il s'agit bien du Cachin que nous connaissons, plus tard conseiller municipal puis député de Paris. Ghesquière était député du Nord. Betoulle, de la Haute-Vienne, Wilm de la Seine. Celui-ci, demeuré ami de Briand, fut exclu du Parti, avant 1914.

(2) Le mot d'ordre était surtout lancé par les guesdistes. L'unité socialiste n'était réalisée que depuis 1905.

(3) En fait le Parti socialiste depuis 1905 s'était prononcé contre la participation ministérielle. Monatte fait allusion à la période du Bloc des Gauches de 1899 à 1905, où l'on vit Millerand, alors socialiste indépendant, entrer dans le gouvernement Waldeck-Rousseau et Jaurès élu vice-président de la Chambre. Le Bloc des Gauches n'existait plus. Mais deux socialistes indépendants, Briand et Viviani (qui firent une brillante carrière) étaient ministres. Viviani fut le premier ministre du Travail.

(4) « Le Réveil du Nord », journal socialiste, avait violemment attaqué les syndicalistes révolutionnaires, lors de la grève des Mineurs. Son représentant fut exclu du congrès.

Le congrès d'Amiens a été moins passionné qu'on ne l'espérait. On pouvait encore, au début du congrès, croire cependant à la réédition du corps à corps — oh ! théorique — de Bourges.

A propos du rapport confédéral, Keufer (5) venait accomplir l'austère devoir de reprocher au Comité confédéral la décision de ne pas participer à la conférence organisée à Amsterdam, en 1905, par le Secrétariat syndical international.

La C.G.T., en qualité d'organisation nationale affiliée au Secrétariat international, avait demandé l'inscription à l'ordre du jour de la conférence des centres syndicaux de trois questions : **la journée de 8 heures, l'antimilitarisme, la grève générale** ; la C.G.T. avait fait de la mise en discussion de ces questions la condition formelle de sa présence. Elle n'assista pas à la conférence d'Amsterdam. C'est contre quoi Keufer s'élevait, reprochant au syndicalisme français de se mettre hors de la famille mondiale ouvrière.

Griffuelhes (6) lui répondit en retraçant les travaux insignifiants accomplis par les deux conférences précédentes, celle de Stuttgart et de Dublin.

Le congrès fit sienne une motion Delesalle-Pouget, invitant la C.G.T. à poser de nouveau ces questions aux organisations syndicales étrangères, dût-on, pour le faire, passer par-dessus la tête du Bureau international.

L'examen des critiques élevées contre les rapports confédéraux terminé, et ces rapports approuvés par de puissantes majorités, le congrès avait à aborder son interminable ordre du jour. Deux questions de suite en étaient détachées comme méritant une discussion particulièrement profonde : celle des rapports avec le parti ; puis l'antimilitarisme. Cette dernière devait malheureusement ne pas être discutée, la proposition du Textile ayant accaparé la plus grosse partie du temps du congrès.

Enfin on discute la proposition du Textile ! C'est Renard, le secrétaire de la Fédération, qui l'expose. Il le fait avec une habileté, avec une maîtrise inattendues. La proposition n'est que douceur, les coins en sont rognés.

Il commence par esquisser à traits légers sa conception du syndicat : pas d'antimilitarisme, ni d'antipatriotisme, qui sont de la politique.

« Le syndicat n'est pas autre chose que ce que la loi a voulu qu'il fût ; un organe qui doit défendre les salaires, la dignité des travailleurs, les conditions de vie, etc... »

Cette bonne petite impasse syndicale ne peut naturellement être de quelque utilité que si elle s'appuie sur une législation sociale défendue devant les parlements par le parti socialiste. D'où nécessité indispensable de marcher la main dans la main avec l'action politique.

D'ailleurs voyez la région du Nord et admirez les résultats obtenus par la méthode que nous vous demandons d'adopter. Nous sommes dans le Nord 315 syndicats, 76.000 syndiqués, 300 groupes, nous avons de nombreux conseillers municipaux, 8 députés et 105.000 électeurs.

Prenez notre méthode, et d'ici peu vous connaitrez les mêmes splendeurs. Vous aurez vous aussi vos **cathédrales.**

Notre camarade Dooghe, le premier, donne un coup de pied dans la cathédrale du Nord. Il s'attache particulièrement à montrer que nulle part plus que dans le Nord et dans le Textile on a oublié de donner à la classe ouvrière cette foi dans sa force, dans son rôle, qui est indispensable non seulement pour les luttes décisives et dernières, mais pour l'effort quotidien. Il montre avec vigueur que tout ce qui n'exerce pas l'initiative ouvrière est funeste au prolétariat.

Or, qu'a fait le Nord à ce point de vue ? La cathédrale n'a connu que des dévots et non des croyants.

Dooghe demande en outre, au congrès, ce que devront faire les organisations de la Fédération du Textile qui ne veulent pas de l'entente avec le parti, décidée au congrès fédéral de Tourcoing.

Puis vint le grand, le long discours de Niel (7), si vastes que les quelques bonnes choses qui s'y trouvent y sont totalement perdues.

D'ailleurs ces bonnes choses sont minimes ; elles ne sont rien à côté de sa pensé essentielle : l'action syndicale ne peut pas se suffire à elle-même.

Une impression que m'a produite son discours me parait utile à mentionner. En écoutant Niel, il me semblait entendre, non pas un homme qui vit l'action syndicale, mais un homme qui est un spectateur de ce mouvement et qui ne comprend pas ou comprend mal, qu'à le vivre, à s'y donner de toute son énergie on est obligé quand on accomplit un acte ou prononce un jugement de faire intervenir dans la formation de ce jugement, et dans l'exécution de cet acte, et la froide raison et la chaude et vivante passion. Les deux éléments peuvent faire bon ménage ensemble. Mais exclure la passion et ne compter que sur la raison de la vertu critique pour édifier une œuvre humaine c'est risquer fort de ne pas construire grand-chose. Aussi la plupart des critiques faites par Niel aux anarchistes qui militent dans les syndicats me paraissent assez mal fondées.

Les anarchistes n'ont certes pas créé le mouvement syndicaliste actuel qui fait la force de la classe ouvrière française, mais ils y ont collaboré dans une part honorable. Et ce n'est pas d'eux que les syndicalistes purs ont à craindre une influence déviatrice. Est-il dans nos visées de subordonner le syndicat à une autre action ? Non pas. A quoi d'ailleurs chercherions-nous à le subordonner ? Notre ambition et notre espoir c'est de faire donner aux syndicats et aux individualités un maximum d'efforts. De notre énergie, nous ne faisons pas deux parts, une réservée à l'action politique et l'autre à l'action syndicale. Tous nos efforts sont acquis au mouvement syndicaliste que nous voudrions voir progresser et se développer vers une telle puissance que l'action autonome de la classe ouvrière soit largement suffisante pour toutes les luttes et que bien des concours douteux puissent être remerciés. Le syndicalisme, qui est encore à ses premières années de vie réelle, a ses faiblesses et comporte ses illogismes. Je n'en veux pour exemple, parmi plusieurs, que les subventions acceptées et considérées comme nécessaires trop généralement encore (8).

Il faut accroître l'autonomie des organismes de la classe ouvrière et pour cela il est nécessaire de pouvoir compter sur des dévouements réels. Quelle catégorie d'hommes possède plus de dévouements que le socialisme antiparlementaire ? On n'agit pas en vue d'utiliser le syndicat pour parvenir à une situation électorale, comme c'est trop souvent à craindre pour beaucoup de militants socialistes. Et, par là, les anarchistes sont dans une meilleure posture que les socialistes vis-à-vis de la classe ouvrière, tellement dupée qu'elle

---

(5) Secrétaire de la Fédération du Livre, leader de la tendance réformiste.

(6) Alors secrétaire général de la C.G.T.

(7) Niel, leader réformiste, fut quelques mois secrétaire général de la C.G.T. (élu à 1 voix de majorité) après la démission de Griffuelhes et avant l'élection de Jouhaux.

(8) Il s'agit des subventions accordées par les municipalités aux Bourses du Travail.

est obligée à chaque instant de se demander : « Est-ce que c'en est encore un qui veut avoir ma voix ? ».

Et c'est ce qui explique la part qu'ont prise les anarchistes à la gestion, tant des syndicats que des organismes centraux, part qui d'ailleurs a été singulièrement exagérée par les adversaires afin d'effrayer les milieux mal renseignés ou indifférents.

La meilleure arme de nos adversaires c'est encore le mensonge et c'est de cette arme surtout que se servent les socialistes du Nord pour combattre le syndicalisme de leur région. Les syndicalistes sont des anarchistes, certains sont honteux, d'autres cyniques. Ils sont vendus au patronat ou tout prêts à se faire acheter. Ils préconisent le cambriolage comme moyen d'existence. A moitié fous, ils espèrent faire la révolution demain matin avec une demi-douzaine de bombes. Aujourd'hui, ils se contentent en fait de propagande de préconiser le sabotage, et le sabotage, pour les socialistes du Nord, ce n'est pas autre chose que du verre pilé dans le pain ou des histoires de ce genre, les mêmes à peu près que sortent les patrons.

Renard, au cours de son exposition des raisons qui parlent en faveur de la proposition du Textile, avait indiqué les résultats merveilleux atteints par l'organisation syndicale dans son département. Il avait brandi les 315 syndicats et les 76.000 syndiqués du Nord.

Le camarade Merrheim, qui est, lui aussi, du Nord, où il a milité pendant de nombreuses années, avant d'être appelé à occuper l'un des emplois de secrétaire de l'Union fédérale de la Métallurgie, a sur sa région une opinion différente de celle de Renard. Il a montré au congrès ce que valaient les chiffres apportés par le secrétaire du Textile. Il en a fait éclater le mensonge. Renard avait eu l'assurance de compter, dans son chiffre de syndicats, les syndicats jaunes eux-mêmes. Ils représentaient, eux aussi, selon les lumières guesdistes, la classe ouvrière consciemment organisée pour la lutte et la suppression du patronat.

Que l'on ne croie pas que ces syndicats jaunes ne forment dans le Nord qu'un chiffre infime. Il y en avait environ 110 sur 315 signalés par Renard. Et que l'on ne suppose pas non plus que ces syndicats sont fictifs ou fantômes.

Le Nord est la seule région où les syndicats jaunes possèdent une force réelle, la seule région où ces syndicats trouvent une atmosphère qui ne les étouffe pas. Merrheim en a cité plusieurs qui groupent à Roubaix, à Lille, à Armentières, plusieurs milliers d'adhérents.

N'est-il pas naturel, d'ailleurs, que la jaunisse fleurisse dans un pays où le patron apparaît surtout un adversaire, non pas à l'atelier, mais devant une urne du vote ? Est-ce de quelque importance ce qui se passe à la fabrique, à l'usine, à l'atelier, quand on a le moyen infaillible, si commode et si peu dangereux du bulletin de vote ? C'est presque secondaire et ne vaut pas la peine qu'on se démanche pour l'accomplir. Pas besoin de frotter le dos aux premiers qui sentent la trahison, on peut supporter de travailler coude à coude avec eux.

Renard avait triomphé non moins bruyamment des huit députés socialistes et des 100.000 voix socialistes de son département. Merrheim, sur ce point encore, fit pleuvoir quelques chiffres qui touchèrent durement la prétention guesdiste. Il signala la région de Valenciennes qui possède trois députés socialistes ayant obtenu plus de 25.000 voix dites socialistes. Cette région compte à peine un millier de syndiqués. 1.000 syndiqués sur 25.000 électeurs socialistes, c'est vraiment dérisoire dans une région industrielle comme celle de Valenciennes, qui comprend des centres importants de métallurgie, de verrerie, tout un bassin houiller populeux sur le dos duquel quelques familles comme Casimir-Perier ont réalisé de scandaleuses fortunes.

Le Nord, présenté en exemple aux délégués des syndicats de France, sort bien dédoré des discussions du congrès d'Amiens. Si la politique socialiste y a fleuri, il devient éclatant, par contre, que les organisations syndicales, qui seules représentent exactement le degré de conscience et de puissance d'une population ouvrière, y sont à l'état inexistant, et cela parce qu'on les a subordonnées à l'action parlementaire socialiste. Elles n'acquerront de la vigueur, là comme ailleurs, que si elles se constituent en dehors du parti socialiste, hors de sa tutelle, hors de sa mainmise. Cette démonstration constitue la critique la plus vigoureuse de la proposition du Textile. C'est ce que sentit tout le congrès.

Aussi restait-il à Griffuelhes, après Merrheim, Broutchoux et Latapie, peu de choses à dire. La plupart des critiques à dresser contre l'idée de tout rapprochement et de tous rapports avec le parti socialiste avaient été exposées ou esquissées.

Il s'attacha spécialement à montrer comment s'était constituée cette force qu'est présentement la Confédération. Relevant le désir exprimé par Keufer de voir s'établir l'unité morale de la classe ouvrière, il montra combien cette unité était illusoire. La lutte qui existe au sein des organisations ouvrières d'où provient-elle ? N'est-elle pas due aux tentatives du pouvoir pour établir son influence dans les syndicats ouvriers et les dériver de leur voie ? L'unité morale est-elle possible avec les hommes qui acceptent de se faire les agents du gouvernement ? Tant qu'il y aura des hommes dans les syndicats pour faire cette besogne, et rien ne permet de prévoir le jour où il n'y en aura plus, l'unité morale sera chose irréalisable.

Remontant au ministère Millerand, Griffuelhes rappelait quelques faits significatifs de cette tentative du pouvoir pour engluer et corrompre les militants afin d'étouffer le révolutionnarisme naissant des syndicats. Il citait l'exemple des mineurs et des travailleurs municipaux. Est-ce les anarchistes qui ont divisé ces corporations et non pas le pouvoir qui avait voulu et avait réussi à émasculer ces organisations et à ne les faire agir que lorsqu'il n'y avait aucune gêne pour lui ?

Ce sont ces tentatives du pouvoir qui ont amené les militants révolutionnaires de toutes les écoles à se resserrer, à former un bloc qui a su répondre comme il convenait aux manœuvres ministérielles, comme il saura répondre demain aux manœuvres de M. Viviani, espérons-le.

Le congrès s'est prononcé. Il a dit très haut qu'il entendait que les syndicats demeurent sur le terrain qui a déjà donné tant de preuves de sa fécondité. Les syndicats et la confédération n'ont pas à se préoccuper, ils doivent ignorer les partis politiques, le parti socialiste comme les autres, parce que si les organes économiques se rapprochaient du parti socialiste ils se rapprocheraient du gouvernement, ils ouvriraient leurs portes aux préoccupations d'ordre gouvernemental.

La formidable majorité qui s'est rencontrée pour repousser la proposition du Textile ne comprenait pas que des syndicalistes révolutionnaires. Les syndicaux réformistes se sont ralliés à eux. Et cela prouve que c'en est fini, bien fini de toute possibilité et de toute crainte de subordination du mouvement syndical au mouvement politique.

Certain socialiste a voulu remarquer qu'une prétendue scission s'était manifestée au cours du congrès entre les syndicalistes anarchistes et les syndicalistes tout court. Regardez de plus près,

citoyen André, et vous verrez que la scission, il n'y en a pas, il n'y en a jamais eu que dans votre imagination ou dans votre désir. L'inaction pourrait délier les efforts, mais tant qu'il y aura action dans le sens indiqué par le congrès d'Amiens après le congrès de Bourges, tant qu'il y aura lutte contre les formes d'exploitation et d'oppression, tant matérielles que morales, c'est-à-dire contre le patronat et contre l'Etat, les syndicalistes anarchistes ne bouderont pas à la tâche.

Nous espérions que le congrès, après avoir liquidé la question des rapports avec le parti socialiste, trouverait le temps d'examiner la question de l'antimilitarisme et de la grève générale en cas de guerre. Il n'en a rien été. C'est évidemment regrettable. Mais il n'en faut cependant pas déduire que la propagande antimilitariste préoccupe moins les organisations syndicales.

C'est l'expérience fournie par les grèves, les grèves violentes spécialement, qui a engagé les syndicats à faire la propagande éducative antimilitariste. Loin de se raréfier, les grèves ne vont que suivre la progression remarquable de ces dernières années. La propagande des huit heures a remué des régions et des corporations qui sommeillaient. Ces régions et ces corporations n'étaient pas prêtes au 1er mai dernier ; elles en étaient encore à se frotter les yeux. Ces yeux sont ouverts aujourd'hui.

Et le gouvernement aura beau profiter de son hiver pour fabriquer quelques lois muselières, il n'empêchera pas le printemps prochain de nous apporter des grèves nombreuses. Ni le gouvernement de M. Clemenceau, ni les groupements constitués par les patrons n'ont les moyens d'empêcher un orage d'éclater.

La propagande antimilitariste qui n'est, et ne peut être qu'une part de la propagande syndicale générale, se trouvera stimulée par chacune de ces grèves, mieux que par le vote dans un congrès de la plus énergique des résolutions. Certes, les organisations et les hommes qui ne comprennent la grève que comme un procès, où des avocats ouvriers discutent et disputent contre les avocats patronaux les intérêts de leur clientèle, ne peuvent admettre que la propagande antimilitariste soit utile, indispensable et qu'elle soit du ressort du syndicat.

Mais ils peuvent s'apercevoir, Coupat comme Keufer, que, dans leurs corporations, la grève tend de moins en moins à être tranchée par la discussion.

Les dernières grèves du Livre, à Paris, en particulier, ont permis aux typos de voir que la grève n'était pas une question de droit, mais une question de force. Les patrons n'accordent pas des améliorations parce qu'ils se laissent convaincre du bien-fondé de ces réclamations ; ils n'accordent et ils ne cèdent que contre la force, souvent contre la violence. Cette conception de la grève, qui est celle des syndicalistes révolutionnaires, pénètre les milieux syndicaux réformistes ; elle enfoncera avec elle l'antimilitarisme. Ne désespérons pas de voir, un jour, plus ou moins prochain, Keufer comparaître aux côtés d'Yvetot, pour crime d'antimilitarisme, devant la justice radicale de notre pays. Si ce n'est pas Keufer, ce seront d'autres typos.

Il n'y eut pas discussion à Amiens sur l'antimilitarisme, il n'y eut que des affirmations répondant à d'autres affirmations et créant une animation houleuse. Deux propositions antimilitaristes furent déposées, l'une par le camarade Gauthier, de Saint-Nazaire, confirmant les décisions formelles des congrès confédéraux antérieurs, et l'autre du camarade Yvetot, joignant l'antipatriotisme à l'antimilitarisme. La première proposition ne fut pas mise aux voix, quant à la deuxième, tout en obtenant une majorité importante, elle ne rallia pas tous les partisans de l'antimilitarisme et de l'antipatriotisme. Elle avait, au point de vue syndicaliste, un grave défaut.

Le syndicalisme s'est préoccupé jusqu'à maintenant de s'affirmer positivement, il a indiqué ses moyens et son but, ses méthodes particulières se sont vulgarisées à travers les travailleurs ; il s'est attaqué résolument à l'Etat et au patronat, mais tenant compte des nécessités de son développement, il ne s'est pas attaqué à des adversaires d'ordre secondaire, aux théories qui prétendent se dresser aussi contre le patronat et en préparer la disparition. Le syndicalisme a fait œuvre positive, il s'est montré tel qu'il est ; il n'a pas encore fait œuvre négative, il n'a pas encore dit avec assez de force ce qu'il n'est pas. Sa conduite rappelle un peu la réponse légendaire de Laplace à Napoléon devant qui il venait d'exposer ses théories sur la formation des mondes. Napoléon ayant dit au savant : « Mais vous n'avez pas dit un mot de Dieu », le savant lui aurait répondu : « C'est une hypothèse dont je n'ai pas besoin. »

Le syndicalisme paraît avoir agi à peu près de même à l'égard du socialisme parlementaire. Il ne l'a pas attaqué. Il a paru l'ignorer. Cette attitude a été caractérisée par la motion Griffuelhes sur la question des rapports avec le parti au congrès d'Amiens. A la déclaration de guerre des socialistes du Nord contre les syndicalistes, ceux-ci répondaient par un refus des hostilités et une proclamation de neutralité.

Le défaut circonstanciel de la motion Yvetot sur l'antimilitarisme résidait dans son dernier paragraphe qui contenait une attaque directe contre le socialisme parlementaire.

« C'est pourquoi le XVe congrès approuve et préconise toute action de propagande antimilitariste et antipatriotique, qui peut seule compromettre la situation des arrivés et des arrivistes de toutes classes et de toutes écoles politiques. »

Cette motion sortait de la neutralié affirmée la veille. C'est pourquoi beaucoup de syndicalistes révolutionnaires et des anarchistes, ne voulant pas se déjuger, s'abstinrent de voter.

En d'autres circonstances, la motion Yvetot, qui groupait une forte majorité, en aurait rallié une imposante.

Il est bien probable par exemple que si le congrès d'Amiens ne s'était tenu qu'après le congrès socialiste de Limoges, où une si considérable minorité socialiste — qui ne désarmera pas — a déclaré la guerre à la Confédération, il est bien probable que les résolutions prises auraient eu un cachet différent et que les organisations syndicales auraient relevé comme elles le méritent les prétentions bouffonnes du parti.

Elles auraient renvoyé à son auteur le plan de travail établi pour les syndicats par le citoyen Guesde. Elles lui auraient demandé si le mot d'ordre doit partir de Limoges ou des travailleurs intéressés et aussi l'auraient invité à se mêler de ce qui le regarde.

Nous avons été résolument partisans de la neutralité syndicale qui avait l'avantage de permettre à la confédération de grandir et de se développer. Mais nous ne sommes pas fâchés de voir le parti socialiste entrer en lutte ouverte avec le syndicalisme. Celui-ci sera contraint de répondre. En répondant, il complétera son action positive de construction par une action négative, il dira ce qu'il n'est pas, après avoir dit ce qu'il est. Ceux de nos camarades qui sont à la fois parlementaires et syndicalistes pourront gémir sur cette situation ; mais ils n'auront à s'en prendre qu'à leurs amis du parti qui l'auront créée.

La propagande en faveur des 8 heures va se continuer. Il n'a pas été fixé de date pour un mouvement général. La lassitude ressentie par certaines corporations inhabituées à lutter en est la cause. Est-il très fâcheux que cette date n'ait pas été fixée ? Seule l'expérience nous renseignera.

Une commission des 8 heures et de la grève générale sera nommée par le comité confédéral pour s'occuper de l'organisation de la propagande sur ces points précis. D'ici quelque temps, quand cette propagande produira ses effets moraux, une conférence des délégués des fédérations et des bourses du travail sera réunie et examinera de quelle façon s'engagera le mouvement.

Que chacun se mette à l'action pour les 8 heures, que la propagande s'exerce avec une ardeur nouvelle ; que tous les militants réconfortés par les résultats moraux, donnés par le mouvement dernier, reprennent la besogne. Ils savent que si l'on peut parfois ne pas récolter après avoir semé, il n'arrive jamais de récolter sans avoir semé. Nous voulons des résultats, préparons-les.

Pierre MONATTE.

(« Les Temps Nouveaux » : 27 octobre, 3 et 10 novembre 1906).

P.-S. — *Nous croyons utile de signaler que c'est avec le consentement de Monatte que nous reproduisons son papier de 1906. Double utilité. Il n'est pas si fréquent qu'un militant et un publiciste accepte sans aucune gêne l'exhumation de l'un de ses papiers, vieux de cinquante ans. Ce qui paraîtra plus rare encore à nos amis, c'est que les idées exprimées dans ce papier n'ont pas « vieilli » davantage que l'esprit qui les a conçues.* — N.D.L.R.

"LA CHARTE D'AMIENS"

Le Congrès confédéral d'Amiens confirme l'article 2 constitutif de la C.G.T. disant :

« La C.G.T. groupe, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat. »

Le Congrès considère que cette déclaration est une reconnaissance de la lutte de classe, qui oppose sur le terrain économique les travailleurs en révolte contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression, tant matérielles que morales, mises en œuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière ;

Le Congrès précise, par les points suivants, cette affirmation théorique :

Dans l'œuvre revendicative quotidienne, le syndicalisme poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux-être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates, telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc. Mais cette besogne n'est qu'un côté de l'œuvre du syndicalisme ; il prépare l'émancipation intégrale, qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste ; il préconise, comme moyen d'action, la grève générale, et il considère que le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera, dans l'avenir, le groupe de production et de répartition, base de réorganisation sociale.

Le Congrès déclare que cette double besogne quotidienne et d'avenir découle de la situation des salariés qui pèse sur la classe ouvrière et qui fait, à tous les travailleurs, quelles que soient leurs opinions ou leurs tendances politiques ou philosophiques, un devoir d'appartenir au groupement essentiel qu'est le syndicat ;

Comme conséquence, en ce qui concerne les individus, le Congrès affirme l'entière liberté pour le syndiqué de participer, en dehors du groupement corporatif, à telles formes de lutte correspondant à sa conception philosophique ou politique, se bornant à lui demander, en réciprocité, de ne pas introduire dans le syndicat les opinions qu'il professe au dehors.

En ce qui concerne les organisations, le Congrès déclare qu'afin que le syndicalisme atteigne son maximum d'effet, l'action économique doit s'exercer directement contre le patronat, les organisations confédérées n'ayant pas, en tant que groupements syndicaux, à se préoccuper des partis et des sectes, qui, en dehors et à côté, peuvent poursuivre, en toute liberté, la transformation sociale.

PROLETAIRES, DEBOUT !

1906-1956 !... Un demi-siècle s'est écoulé depuis le congrès confédéral d'Amiens !... A ce congrès deux tendances — révolutionnaires et réformistes — s'affrontèrent. Les syndicalistes révolutionnaires avaient à leur tête Griffuelhes et Delesalle, secrétaires confédéraux, section des Fédérations, Yetot dit « Bouledogue », secrétaire de la section des Bourses.

Les syndicalistes réformistes avaient pour tête de file le camarade Renard, secrétaire de la Fédération du Textile. Nous les appelions les guesdites parce que Guesde, député socialiste, prétendait que la classe ouvrière n'était pas majeure pour se diriger elle-même, qu'il lui fallait des guides et, bien entendu, les élus du parti socialiste ! Le congrès confédéral en décida autrement. Par 830 voix contre 48, la Charte fut adoptée. Cela voulait dire, en clair, que la politique n'avait pas sa place dans nos organisations économiques. Nous restions fidèles à la Première Internationale : « l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes ».

Entre le précédent congrès confédéral de Bourges — 1904 — et le congrès d'Amiens — 1906 — une vaste campagne de propagande avait été organisée dans le pays. Toutes les corporations élaboraient leurs cahiers de revendications professionnelles : journée de huit heures..., augmentation des salaires..., suppression du tâcheronat, du travail aux pièces, de l'emploi des composés du plomb (céruse) dans tous les travaux de peinture..., création de caisses du « sou du soldat »..., grève générale expropriatrice des tenants du capital..., prise en charge par les salariés des moyens de production et d'échange..., etc. Les salaires étaient très bas, le coût de la vie augmentait sans cesse. Dans le Bâtiment, les salaires étaient régis par la série de 1882 de la Société Centrale des Architectes ; ils variaient de 0,55 à 1,10 de l'heure ; la moyenne des prix payés était de 0,75 à 0,90. La journée était de 10 heures (de 7 à 11, de 12 à 18), y compris un quart d'heure pour le casse-croûte. La paye se faisait à la quinzaine ou au mois. Un acompte de vingt francs, obligatoire dans certaines entreprises, était versé chaque samedi d'entre-paye ; pour les déplacements en campagne, il était accordé un supplément de 0,10 à 0,25 l'heure ; un voyage par quinzaine était remboursé.

L'industrie du Bâtiment étant saisonnière, il y avait de longues semaines de chômage pendant la période hivernale. L'échéance du terme était le gros souci pour les « gagne-petit » ! Pour éviter la saisie on s'adressait au camarade Cochon, secrétaire du Syndicat des Locataires, qui avait la spécialité de faire les déménagements à la cloche de bois ; il était accompagné de son groupe de bigophones, appelé le « Raffut de St-Polycarpe ». La méthode était simple et expéditive. La veille du déménagement, qui n'était pas obligatoirement le jour du terme, les meubles et tout ce que comportait le logement étaient démontés, empaquetés, ficelés. A l'heure H, deux costauds enfermaient les cloportes dans leur loge et les gardaient, puis une quinzaine de camarades grimpaient au logement ; quelque vingt minutes après, tout le barda, chargé sur des voitures à bras, filait vers une autre destination, accompagné par le « Raffut de Saint-Polycarpe ». Quand les flics s'amenaient, la place était vide. Cochon avait bien travaillé.

L'organe de la Confédération, *La Voix du Peuple,* n'était lu que par les militants responsables d'organisations ; les quelques organes corporatifs mensuels n'étaient pas suffisamment diffusés (faute d'argent) pour atteindre les masses. En 1904, Jean Jaurès créa *l'Humanité ;* il ouvrit les colonnes de son journal aux leaders des organisations syndicales, quelle que fût leur tendance, pour y développer leur conception de l'organisation du monde ouvrier. Dans le *Libertaire,* la propagande anarchiste battait son plein ; les réunions de Sébastien Faure étaient suivies par des foules enthousiastes. Un groupe de camarades créa l'Alliance Internationale Antimilitariste (l'A.I.A.). Nous avions des ramifications avec des pays voisins. Le but principal de l'A.I.A. était de faire filer hors des frontières des soldats objecteurs de conscience ou étant sous le coup de passer au falot pour avoir dérouillé une « gradaille ! » Le grifton qui avait mis les bouts était reçu chez un copain qui lui fournissait des habits civils, des faux papiers, un viatique, une lettre de recommandation pour l'A.I.A. de Bruxelles, ainsi que son billet d'aller pour cette ville.

Nous n'étons pas riches à l'A.I.A. Nous avions une combine pas très régulière, bien entendu, — ce dont nous nous moquions comme de notre première liquette — : nous émettions de la fausse monnaie. Cette monnaie (des thunes) était fabriquée dans la région marseillaise ; un camarade du groupe allait s'approvisionner ; l'écoulement de ces pièces était assez facile : même son, même couleur, quelques grammes de moins les différenciaient ; l'on jouait sur du velours !... toutefois deux camarades se firent épingler à Valenciennes et écopèrent chacun dix-huit mois de tôle. Par mesure de prudence on arrêta l'émission, d'autant plus que l'approvisionneur en thunes sauta la barricade et décéda plus tard dans la peau d'un beau gros bourgeois décoré de la légion d'honneur !...

De temps à autre, nous nous réunissions au sous-sol du bar Salzac, boulevard Magenta, face à la Bourse du Travail. Un soir, un camarade porta une accusation contre un nouvel adhérent. Ce dernier avait été vu sortant — tête nue — de la Préfecture de Police, portant un paquet de lettres qu'il posta boulevard du Palais, puis retourna à la Préfecture. Nul doute, c'était un mouchard ! Questionné, il bafouilla, ne sut que répondre aux questions précises qui lui étaient posées. Il dérouilla comme il se doit, puis fut pris en filature par deux camarades. La filature dura deux heures et on vit le sbire pénétrer dans une maison autre que celle dont il nous avait donné l'adresse. Nous ne le revîmes jamais ni ne fûmes inquiétés. Il faut dire qu'à la suite de cet incident nos réunions se tinrent ailleurs.

La vigilance était de rigueur, Clemenceau et Lépine, préfet de police, ayant truffé nos organisations de mouchards de toutes catégories. Pendant la grève de 1906, les camarades de la 17e section de la Chambre Syndicale des Peintres vinrent me prévenir qu'il avaient des doutes sur un gréviste qui suivait très régulièrement les réunions ; c'était un inconnu avant la grève. Il fut convenu que de gré ou de force on ferait l'inspection de tous les papiers qu'il avait sur lui. L'inspection fut payante : le salopard était en possession d'une carte de policier international au nom de Sobeaux. Dès le lendemain, cette carte fut insérée recto verso dans l'organe confédéral *La Voix du Peuple.* Le mouchard Sobeaux reçut la récompense à laquelle il avait droit. On ne le revit plus.

Les grèves de mai 1906 apportèrent quelques avantages aux grévistes : augmentations de salaire variant de 0,10 à 0,25 de l'heure ; la journée de huit heures étant remise à plus tard, elle

n'en resta pas moins au premier plan des cahiers de revendications. Les organisations syndicales avaient vu le nombre de leurs adhérents augmenter très sensiblement : la Confédération enregistre plus de deux millions de syndiqués. Beau prélude au congrès confédéral qui devait se tenir cinq mois plus tard.

En cette période, les responsables confédéraux, fédéraux et d'U.D. n'avaient que le titre de secrétaires. Depuis le titre de président a été donné à certains responsables placés au sommet de la hiérarchie syndicale ; sur une carte de visite cela pose son homme ! mais pour l'influence que cela peut avoir, pour l'aboutissement favorable des revendications ouvrières, tin tin ! pour les prolos !... On ne voyait jamais une boutonnière de responsable ornée du ruban rouge ; celui qui aurait eu l'audace de se présenter avec était certain de recevoir quelques tomates bien mûres, histoire de compléter sa décoration. Il faut choisir entre la lutte des classes et la collaboration. Les Bouzanquet sont bien mal qualifiés pour défendre les intérêts des prolos.

A ce congrès d'Amiens, le vote massif qui intervint sur la Charte du syndicalisme fut la plus belle démonstration que l'esprit des syndiqués était révolutionnaire et non réformiste. C'était non à la collaboration, mais à la lutte de classes qu'il fallait s'atteler si l'on voulait arracher au patronat de meilleures conditions d'existence.

La Confédération avait consolidé son unité. Le congrès se devait d'en faire autant dans l'industrie du Bâtiment où il existait différentes fédérations de métiers. Je déposai une motion en ce sens ; elle fut adoptée sans opposition. Un an plus tard, le congrès unitaire se tint à la Bourse du Travail de Paris. Les fédérations de métiers avaient vécu.

Nous sommes en 1956 ; un demi-siècle est passé. Où en est cette belle unité de 1906 ! En 1921, première scission ; en 1936, réunification ; en 1948, nouvelle scission. Depuis cette date, combien de centrales syndicales se sont créées !...

A qui profite cette division de la classe ouvrière ? Les travailleurs n'ont-ils pas marre d'être encartés, encadrés, échelonnés, hiérarchisés ? N'ont-ils pas marre des slogans, fornications, prolifération, productivité, reconversion et, dans un proche avenir... automation ?

Les millions de lampistes sont-ils atteints d'une telle cécité qu'ils ne voient pas les chaines qu'ils sont en train de se forger !...

Les exploités de ce pays vont-ils enfin se décider à faire leurs affaires eux-mêmes ; chasser de leur esprit non pas seulement le culte de la personnalité, mais aussi le culte de toutes les directions collégiales, quelle que soit la couleur ou la forme sous laquelle elles se présentent ? Un philosophe a dit que « s'il y avait des Grands, c'est parce que nous nous mettions à genoux devant eux. »

Prolétaires de tous les pays !... tous debout !...

G. DUCHENE.

Notes d'Economie et de Politique

CE QU'ON ENTEND PAR « TUER DES FELLAGA »

Le mois dernier, à la suite de l'attaque d'une patrouille militaire en pleine ville de Bône, les parachutistes ont procédé à un massacre d'Arabes à Bône. C'est ce qui ressort des communiqués officiels dont les réticences même soulignent l'importance de la chose. Malheureusement, nous ne pouvons donner d'autres précisions que celles fournies par la presse officielle, qui avoue une vingtaine de musulmans tués, car nous n'avons pas eu de renseignements directs, et quant aux rares périodiques qui se hasardent, lorsqu'ils le peuvent, à soulever le voile sur ce qui se passe en Algérie, ils ont été muets sur ce nouveau Tébessa.

A défaut, donc, d'informations sur cet événement récent, en voici quelques-uns sur des faits plus anciens.

Voici d'abord un extrait d'un très remarquable article de Henri Munier publié dans *France-Observateur* du 9 août, sous le titre : « J'étais instituteur en Kabylie insurgée » :

Ecartant systématiquement tout ce qu'on nous a raconté, nous citerons seulement des faits précis et vérifiables qui se sont passés dans notre douar, le douar Beni-Oughlis, au cours des derniers mois.

Début février, au douar Ikedjane : au cours d'une opération héliportée de râtissage, menée par des légionnaires parachutistes, 22 civils sont tués.

Dans la presse locale du lendemain : 22 fellaga abattus !

27 mars : Opération héliportée à Semaoun, par l'infanterie coloniale. Pas d'accrochage avec le maquis, mais 6 civils tués ; parmi eux, Hadj Aballache, un notable de 70 ans.

Le lendemain dans la presse : fellaga surpris dans leur repaire...

En mai : Une patrouille, au cours d'une fouille à Tasga, près de Vieux-Marché, découvre une pile de couvertures dans une maison. Les hommes, parents de M. Sahli, délégué (« administratif ») à l'Assemblée algérienne, sont fusillés, et le pâté de maisons canonné.

23 mai : Accrochage près de Djenane. Les maquisards se replient sans pertes apparentes.

En représailles, les forces de l'ordre râtissent les villages voisins, notamment Aït-Soula et Sidi-Yahia (partiellement incendiés) et Tazerouts. A Tazerouts, un sergent en retraite, médaillé militaire, Belguerbi Akli, malade, est tué dans son lit, et Benyoub Chabane, transporteur, 46 ans, a les deux mains coupées.

Soixante-cinq paysans, dont une femme, sont alignés au bord de la route, entre Djenane et Semaoun, et abattus à la mitraillette.

Dans la presse du lendemain : 39 fellaga tués à Djenane...

En juin : A Maksen, un adolescent lance sur un convoi une grenade ramassée sur le lieu d'un accrochage. Il est abattu. Le village est incendié et 5 paysans tués.

— *A Aourir* (1.500 habitants), après encerclement et fouille, l'armée ramasse les cartes d'identité. Ordre est donné aux hommes de les récupérer le lendemain au bureau du S.A.A. Personne ne s'étant présenté, l'armée revient et, ne trouvant que les femmes et les enfants, brûle le village à 95 %.

— *A Zountar*, près de Tiliouacadi : plusieurs civils tués au cours d'une fouille.

— La même chose à *Izrad* (Centre municipal d'El-Flaye). Parmi les morts, le père d'un de nos élèves.

— *Le 18 juin* : A Amagaz, douar M'Cisna, le nommé Boudiba Smaïl est pendu, à titre d'exemple, sur la place du village. Interdiction de dépendre le cadavre...

— *Le 27 juin* : Brinis Bachir, Chibout Lahcène et Moudoud Arezki, fellah d'Aït-Soulan et Sedaoui Arab, de Tazerouts, sont tués dans les champs par une patrouille.

Voici, d'autre part, des extraits d'un article de Jean Daniel paru dans l'*Express* du 31 août, sous le titre « Algérie : l'armée demande des comptes ».

Un rappelé qui avait été en service dans la région de Kerrata raconte l'une de ses patrouilles :

« ...Fin juillet, j'ai participé à une patrouille. On nous avait signalé dans la région des terroristes, repliés, et qui, ailleurs, s'étaient rendus coupables d'atrocités odieuses sur les civils.

« Nous avons marché un après-midi durant. Nous n'avons rien trouvé. Personne qui nous fût signalé, même, simplement, comme suspect. Nous sommes arrivés à 10 km. de Kerrata jusqu'au douar dit Djermouna. Nous avions marché dans la chaleur, la poussière. Nous étions irrités de ne pas trouver les rebelles. A partir d'un certain moment, pour quelques-uns, il devient insupportable d'avoir une mitraillette et de ne pas s'en servir. Mais nous avons vu avec effroi le sergent qui commandait notre patrouille demander au chef arabe du douar de lui désigner dix personnes. Le sergent les a abattues, les dix, à la mitraillette. »

Plus loin, l'auteur parle de ce qu'il appelle « l'expérience d'Orléansville » :

« ...Jusqu'au mois de juin encore cette ville et sa région constituaient un véritable ilot de fraternité franco-musulmane. Tout le monde citait le climat psychologique qui y régnait comme le plus bel exemple de sérénité et d'espérance. Les militaires de la 9e Division d'Infanterie, arrivés le 18 juin, étaient regardés sans hostilité par les indigènes : le seul maquis qui ait existé dans la région avait été confié aux communistes qui n'étaient jamais parvenus à se faire admettre par les musulmans. Puis survint le 5 juillet, jour de la grève générale. Un certain nombre de C.R.S. furent envoyés qui patrouillèrent en ville avec des militaires — tous rappelés. Il y eut des actes de répression dont on s'accorde à reconnaître qu'ils furent gratuits. Je passe sur d'horribles scènes dont j'ai eu de toutes parts la confirmation. Il y eut des incidents entre les rappelés et les C.R.S. : les rappelés déclaraient ne plus vouloir assurer de patrouilles avec les C.R.S. La conséquence en a été que, depuis le 5 juillet, la tension entre Arabes et Français à Orléansville est aussi exaspérée que partout ailleurs. Il y a des attentats auxquels répondent des fusillades. »

On aurait aimé des précisions sur les « horribles scènes » du 5 juillet, mais il ne faut pas trop demander.

Enfin, voici pour finir, la déclaration que fit à Jean Daniel un lieutenant de parachutistes, Français *d'Algérie* :

« ...Pour ma part, j'ai décidé d'imiter les rebelles : je prends ma section, je vais dans des villages où ne sont pas encore passés les rebelles, je réunis les habitants et je leur dis : « Chiens, fils de chiens, voici mes ordres ! » et je massacre ceux qui ne sont pas « réguliers ». Nous sommes ici au Far-West : c'est le règne du bandit-justicier. Nous n'avons pas à nous conduire comme des pucelles. »

Ce n'est point, en effet, se conduire comme des pucelles, mais comme des lâches.

QUESTION DE TERMINOLOGIE : « TUES » ET « MASSACRES »

Il résulte d'une lettre d'un de nos lecteurs (1) publiée dans le dernier numéro de la « R. P. » que ce camarade a été choqué parce que j'emploie le mot de « tués » lorsque je parle d'Européens algériens, et celui de « massacrés » lorsqu'il s'agit d'Algériens arabes.

C'est là, en effet, une vieille habitude, une habitude qui était de règle chez les révolutionnaires à l'époque où il y avait encore des révolutionnaires, et c'eût été de ne point la respecter qui eût alors choqué.

Elle résulte du besoin de ne pas désigner du même mot des actes qui, par leur manifestation extérieure, peuvent être identiques, mais qui, socialement, sont à l'opposé les uns des autres.

Deux meurtres, bien qu'aboutissant tous deux à la mort d'un autre homme, sont, en effet, complètement différents du point de vue social, s'ils sont l'œuvre, l'un d'un opprimé en révolte contre son oppresseur, l'autre, d'un oppresseur qui cherche à perpétuer sa domination.

C'est pourquoi, sous la Commune, les généraux Lecomte et Clément Thomas ont été « tués », tandis que les ouvriers parisiens ont été « massacrés », et c'est pourquoi nous employons l'expression de « tués » lorsqu'il s'agit de colonisateurs, et celle de « massacrés » lorsqu'il s'agit de colonisés.

Cet emploi de termes différents pour désigner ce qui est socialement opposé est indispensable pour la clarté des idées.

C'est pour cette même raison qu'il faut aussi soigneusement distinguer, comme le fit Sorel, la sainte « violence », qui est le fait des opprimés, de l'exécrable « force » qui est le moyen de domination des privilégiés, bien que violence et force peuvent employer les mêmes armes et perpétrer des actes qui sont matériellement identiques.

Les bourgeois, d'ailleurs, eux aussi, ont bien soin d'employer des mots différents pour distinguer des actes socialement différents, mais en utilisant, bien entendu, le terme péjoratif pour l'acte de révolte. Quand un homme a la gorge tranchée, ils disent qu'il a été « exécuté » si sa gorge a été ouverte par le couperet du bourreau, tandis que s'il s'agit d'un policier frappé par le couteau d'un ouvrier, on déclare qu'il a été « assassiné ». Tâchons d'avoir au moins autant de conscience révolutionnaire que les bourgeois ont de conscience de classe.

UNE BONNE NOUVELLE

Hâtons-nous de signaler — les bonnes nouvelles sont si rares — qu'après de multiples protestations du gouvernement tunisien auprès du gouvernement français, les trois ouvriers français syndiqués des mines de phosphate de Kalaa-Djerda, qui avaient été amenés de force en France par la police française, sous le couvert d'un édit de Louis XVI, ont reçu l'autorisation de retourner en Tunisie — ce qu'ils se sont empressés de faire.

R. L.

---

(1) Dans une autre lettre publiée dans le même numéro, le camarade Dumas me reproche d'avoir indiqué que le chiffre de 80.000 Malgaches morts au cours de la « répression » de 47, avait été donné par l'ex-gouverneur de Madagascar, Chevigné, sans avoir reproduit en même temps l'explication que celui-ci en fournissait. Dumas a raison. J'aurais dû ajouter ce renseignement. Mon excuse est que je ne pensais pas que personne pouvait prendre au sérieux cette explication.

LE PROCES DE POZNAN

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que le premier procès des insurgés de Poznan, qui devait commencer le 6 septembre, a été reculé « l'enquête n'étant pas encore terminée », **déclarent les autorités polonaises.**

De son côté, le premier ministre Cyrankiewicz se décide à annoncer que l'impartialité du procès sera garantie par le caractère public des audiences et par la présence des représentants de la communauté (?) et des journalistes polonais et étrangers.

Certes, nous ne pavoiserons pas, d'autant plus qu'à l'heure où nous écrivons, nombre de journalistes, dont ceux de « Franc-Tireur » et du « Populaire », n'ont encore reçu aucune réponse à leur demande de visa déposée depuis plus d'un mois ; que Me Kréher et Me Aujol, avocats mandatés par la section française de l'Association Internationale des Juristes, se sont vu refuser le droit d'assister en observateurs au procès et qu'enfin la Ligue des Droits de l'Homme, elle-même, n'a pas eu plus de succès.

Nous n'en considérons pas moins que c'est là un premier résultat de la pression des organisations ouvrières et d'avant-garde qui s'est manifestée sur le plan international.

A Berlin notamment s'est tenu un important meeting de solidarité. A New-York, en Amérique du Sud, eurent lieu également des manifestations à cet égard. En France, à Paris, salle Wagram, à Saint-Etienne, où 6.000 travailleurs débrayèrent pour participer à un meeting, et dans plusieurs grands centres l'action ouvrière fut activement menée en faveur des rescapés de Poznan et pour stigmatiser les bourreaux des 353 morts et blessés... avoués.

Soulignons également l'initiative des Comités de Défense sociale et d'Entraide qui alertèrent l'opinion par leur bulletin périodique et en adressant aux militants et organisations des feuilles de pétition qui ont pu contribuer utilement à modérer les velléités répressives des gouvernants polonais.

Cet exemple doit être repris, car pour être reculé, le procès, même sans le huis clos escompté, reste une terrible menace pour les 120 ouvriers et ouvrières grévistes (sur 333 emprisonnés) qui seront appelés à comparaître devant les juges-fantoches aux ordres des totalitaires de l'Est.

Sachons répondre, comme il convient, à l'appel de ceux qui ont risqué le suprême sacrifice et qui n'espèrent plus qu'en nous, en notre solidarité agissante, pour échapper à la servitude.

N. FAUCIER.

OU EN EST L'UNION DES SYNDICALISTES ?

Nous avons publié, dans le numéro de juillet, un questionnaire sur la situation actuelle du syndicalisme, les voies et moyens de le « revaloriser », les modalités d'un regroupement des syndicalistes. Pour le moment, nous jetterons un coup d'œil sur les premiers résultats de cette enquête (1). Il n'y a pas de quoi « se gonfler », mais il n'y a pas lieu non plus de jeter déjà le manche après la cognée. Si nous existons, c'est-à-dire si nous faisons un tant soit peu quelque chose, alors nous serons.

Jean Duperray, de la Loire, qui — on s'en souvient — fut l'initiateur de notre questionnaire, est aussi celui qui y a répondu le plus longuement et le plus complètement. Le moment de notre entreprise, dit-il, est « psychologiquement mal choisi » en raison des congés ouvriers et de la dispersion des camarades : « **Il ne faudra pas oublier cet handicap pour mesurer les premiers résultats obtenus et, quel que soit le nombre réuni fin septembre, tenir le coup...** ».

Nous allons donc convoquer une seconde réunion pour la fin de ce mois, et nous essaierons de « tenir le coup ».

Le contenu de la lettre de Duperray est substantiel et nous y reviendrons souvent. Il aborde toutes les questions de doctrine et d'organisation que nous pouvons placer à la base de notre tentative. Peut-être cette lettre pourra-t-elle servir de schéma de discussion à notre réunion ? Notre camarade s'appuie sur les différentes expériences de la Loire et, en particulier, sur celle du « **groupe unitaire démocratique de l'enseignement** ». Il voudrait voir avec nous des « têtes », en particulier celles des dirigeants du Syndicat national des Instituteurs, ou des camarades comme Hébert, de F.O., ou Gonnin, de la Fédération des Métaux C.F.T.C. Nous aussi, nous voudrions les voir.

Duperray est ambitieux pour nous : « **L'Union des syndicalistes,** dit-il, **doit être ce que doit être une Bourse du Travail, prendre l'aspect d'une véritable municipalité syndicaliste ouvrière spontanée dont les avis pesés et mûris seront publiés pour ranimer la conception de la Bourse du Travail** ».

Il insiste sur « la nécessité d'une première offensive contre la hiérarchie des salaires et l'esprit antisyndicaliste de catégorie ». Il voudrait que nous établissions un tableau comparatif des échelles indiciaires entre les différentes corporations et entre les fonctions publiques et les industries privées. Voilà un gros travail, mais d'une indiscutable utilité.

Nous avons aussi reçu de l'ami **Yvernel** une réponse intéressante. Celui-ci a constitué dans sa boite (la T.R.T., entreprise de t.s.f. de Paris) une « union syndicale » groupant C.F.T.C., F.O. et C.N.T., ayant fait élire des délégués. Ce groupement a répondu brièvement, mais de façon très nette à notre questionnaire. Yvernel note — et cela ne manquera pas de nous être profitable — que les jeunes qui l'entourent ignorent la Charte d'Amiens (1) et il demande qu'on en reproduise le texte en l'insérant, non seulement dans son contexte historique, mais dans l'actualité syndicale. Il faudra lui donner satisfaction.

Comment ne pas remarquer que les deux réponses dont nous venons de parler viennent de camarades qui ont fait l'expérience de cercles syndicalistes, l'un sur la base locale, départementale, l'autre sur la base de l'entreprise ?

Mentionnons également la réponse de **Midon**, vieux militant du Livre — la première réponse que nous avons reçue — parce qu'elle montre les espoirs nouveaux que notre tentative peut susciter.

Pour tirer les leçons de ce premier effort et envisager le travail immédiat, nous convoquons donc les militants syndicalistes de la région parisienne (et éventuellement de province) à une seconde réunion :

A TOUS LES MILITANTS SYNDICALISTES
(F.O., C.F.T.C., C.G.T., C.N.T., Autonomes)
désireux de travailler à un regroupement des syndicalistes
DEUXIEME REUNION D'ETUDE
le JEUDI 27 SEPTEMBRE, à 18 h. 45
78, rue de l'Université, PARIS-7^e
(Métro : Solférino)

Nous espérons y retrouver non seulement tous les camarades qui assistèrent à la réunion de juin, mais encore des collaborations nouvelles. Que chacun s'y emploie !

R. GUILLORE.

---

(1) Voir l'**Entre nous**, p. 3 couverture.

ENTRE NOUS

Nous avons voulu, afin de préparer le rassemblement des syndicalistes annoncé dans notre dernier numéro, consacrer la plus grande partie de ce numéro au cinquantenaire de la Charte d'Amiens.

Et cela malgré les pressantes obligations de l'actualité internationale.

Il nous fallait d'abord publier le texte de la Charte. Nous l'avons encadré par les impressions du congrès d'Amiens composées en 1906 par Pierre Monatte — et les souvenirs d'un « survivant » d'Amiens, notre ami Duchêne, du Bâtiment.

L'étude sur l'actualité de la Charte d'Amiens répond a un double but :

1) Situer la Charte dans son temps :

2) Prouver qu'elle reste vivante et efficace, d'une efficacité plus grande demain qu'aujourd'hui.

Nous avons l'intention de publier en brochure le texte de cette étude. Cela nous semble de bonne propagande, à la veille du Congrès confédéral de la C.G.T.-F.O. où se posera encore la question du travaillisme, où l'on voudra peut-être noyer le syndicalisme — sous prétexte de le repenser — dans la confusion actuelle.

Nous nous efforcerons de réduire au minimum le prix de cette brochure et d'accorder des réductions aux commandes multiples.

Mais tout dépend de l'intérêt soulevé par notre projet. Que tous les lecteurs de la « R. P. » s'engagent à en placer parmi tous les syndiqués de toutes tendances — qu'ils nous le disent, sans attendre d'autres précisions. — Et nous engagerons la dépense nécessaire.

Trois réponses au questionnaire sur le syndicalisme (des camarades Patat, Franc et Padros) sont parvenues à la « R.P. ». Nous les publierons dans le numéro d'octobre. Nous nous excusons de ne pas l'avoir fait dans celui-ci, pour les motifs donnés plus haut. Pour la même raison, nous n'avons pas pu passer l'article de Mercier ni celui de Tharreau. Au mois prochain. Avec prière de ne pas tirer sur le cuisinier.

D'où vient l'argent ?

MOIS DE JUILLET ET AOUT 1956

RECETTES

Abonnements ordinaires	71.829	
Abonnements de soutien	28.850	100.679
Souscription		12.360
Vente « R. P. »		14.400
Vente « Refus de parvenir »		1.950
Vente « Chine »		400
Divers		150
		129.939
En caisse fin juin		180.000
		309.939

DEPENSES

Impression et papier (juillet)		78.850
Frais d'expédition		4.174
Divers		150
		83.174
En caisse fin août :		
Espèces	38.812	
Chèques postaux	187.953	226.765
		309.939

LES ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Mois de juin

G. Bouquet (Paris) 2.000; M. Leblanc (Aisne) 2.500; J. et R. Hagnauer (S.-et-O.) 1.500; Rigal (Haute-Garonne) 1.500; Regert-Monod (Seine) 1.500; Bermon (Var) 1.500; Chambon (Paris) 3.000; Ballereau (Indre) 1.500; Autuche (Haute-Loire) 1.500; Pierre Monatte (Seine) 1.000. — Total : 17.500 francs.

Mois de juillet et août

Lebedelle (Belgique) 1.300; Wantiez (Belgique) 3.000; Moutte (Maroc) 1.500; M. Pichorel (Paris) 1.500; Ruffin (Paris) 1.500; Cazaubon (Hautes-Pyrénées) 2.000; M. Bigot (Paris) 1.500; J. Hervé (Indre-et-Loire) 1.500; M.-L. Marquis (Paris) 2.000; Geslin (Seine) 2.000; Jason (Alpes-Maritimes) 1.500; P. Mader (Paris) 1.500; Hubert (Seine) 1.550; A. Ondracek (Paris) 3.000; Estève (Gard) 1.500; Aucouturier (Paris) 2.000. — Total: 28.850 francs.

LA SOUSCRIPTION

Mois de juin

Durel (Loire) 200; Lejeune (Seine) 200; Catteau (Saône-et-Loire) 200; Chestier (Cher) 200; Duperray (Loire) 200; Plassat (Seine) 500; D. Caminade (Seine) 500; Albert (Hérault) 200; Toublet (Seine) 500; Buisson (Jura) 200. — Total : 2.900 francs.

Mois de juillet et août

Sauve (Dordogne) 200; Maréchalle (Aisne) 150; Albenque (Algérie) 200; Costa (B.-du-Rhône) 200; H. Faulconnier (Allier) 300; F. Martin (Drôme) 350; M. Bayard (Algérie) 10.000; Duperray (Loire) 200; Gallienne (Paris) 400; Laplaud (Charente-Maritime) 210; A. Ferdoussi (Gironde) 150. — Total : 12.360 francs.

FAITS DU MOIS

(Suite de la page 2 couverture)

L'Irak soutiendra l'Egypte.

Terrible catastrophe minière à **Marcinelle,** près **de Charleroi.**

Sédition en **Equateur.**

SAMEDI 11. — Violente explosion causant 15 morts dans la casbah d'**Alger.**

Le congrès **populaire islamique** du Caire proclame la grève générale pour le 15 août.

DIMANCHE 12. — Embuscade au sud d'**Alger** : 20 tués.

LUNDI 13. — **La Ligue arabe** soutient Nasser.

JEUDI 16. — Ouverture de la conférence de Londres sur **Suez :** 22 nations sont représentées.

VENDREDI 17. — Convention démocrate à **Chicago :** M. Stevenson est élu candidat à la présidence des U.S.A.

SAMEDI 18. — La Cour Constitutionnelle de **Bönn** a décidé l'interdiction légale du Parti Communiste en **Allemagne fédérale.**

L'Union Marocaine du Travail critique le gouvernement.

LUNDI 20. — Projet Foster Dulles présenté à **Londres.**

Congrès de l'**Istiqlal marocain.**

Journée commémorative en **Algérie** de la tragédie du Nord-Constantinois.

MERCREDI 22. — Le projet Dulles amendé par le Pakistan est approuvé par 17 nations à **Londres.**

Grèves d'avertissement péronistes dans les **usines argentines.**

A **S. Francisco,** convention du parti républicain des **U.S.A.**

SAMEDI 25. — L'Union des syndicats **F.O.** de la Haute-Vienne réclame un travaillisme français.

MARDI 28. — Le colonel Nasser accepte de rencontrer les cinq représentants de la conférence de **Londres.**

MERCREDI 29. — Deux nouvelles bombes explosent à **Chypre.**

JEUDI 30. — Envoi de troupes françaises à **Chypre.**

Le conseil exécutif de l'A.F.L.-C.I.O. (centrale syndicale américaine) décide par 14 voix contre 8 de soutenir la candidature Stevenson à la présidence des **Etats-Unis.**

Accord entre l'Inde et les Etats-Unis pour la fourniture de 360 millions de dollars d'excédents agricoles.

Le gérant : J.-P. FINIDORI



Imprimerie « E. P. »,
232, rue de Charenton,
Paris (12e).

Lisez :

R. LOUZON

LA CHINE

— SES TROIS MILLENAIRES D'HISTOIRE

— SES CINQUANTE ANS DE REVOLUTION

Prix de l'ouvrage : 400 francs franco

Pour les commandes de plus d'un exemplaire : 300 francs franco

DEUX JUGEMENTS :

CELUI D'UN MARXISTE :

« Nous avons ici une histoire marxiste de la Chine, une interprétation marxiste de la plus vieille des civilisations humaines encore existantes, et elle a été composée par l'un des plus grands maîtres et des plus grands penseurs marxistes vivants. »

F.A. RIDLEY.
(The Socialist Leader.)

CELUI D'UN ANARCHISTE :

« Un livre qui prolonge les vues du grand Reclus, dans un sens discutable peut-être, mais qui révélera à certains l'un des esprits les plus avertis de tout ce qui se passe sur la planète ; un des livres de géographie politique qui s'imposera par sa clarté, sa vigueur, sa puissance de synthèse. »

(Cahiers des Amis
de Han Ryner.)